

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	06	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	10	SOCIAL	02	TRANSPORT	04
ADMINISTRATION	16	ECONOMIE	05	RURAL	06

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2841

30 Juin 2023

30 June 2023

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	08/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 08/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A1/EQUIPEMENT DU CMPJ(LOT1) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (LOT2), DE LA COMMUNE DE AU LIEU DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	008/AONO/C.TLM/CIPM/TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°07/AR/REN/DMK/C/TLM/SG/2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	04/DM/C-BBU/SG/CIPM/2023 du 05 Juin 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/C-BBU/SG/CIPM/2023 DU 05 JUIIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LE-ETRE COMMANDE DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	05/RO/PCR/SIGAMP Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 05/RO/PCR/SIGAMP DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONR/RO/PCR/CIPM-SPI/2023 DU 08 JUIIN 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES ET ARCHITECTURALES RELATIVES A LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	10/DC/C.TLM/CIPM/AI/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°09/AR/REN/DMK/C/TLM/SG/2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

6	Reference	ADD 002 des DC 001.002 et 003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 002DC N°001/C-MBMO/CIPM 2023, DC N°002/C-MBMO/CIPM/2023, DC N°003/C-MBMO/CIPM/2023 ET DC N°004/C-MBMO/SG/SEFRELATIFS AUX AVIS DE CONSULTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DES CPFF, L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DES CAF, LA CONSTRUCTION DU MARCHE AGRO PASTORAL ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference [002012/DIPL/D12/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 002012/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°07/L/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

8

Reference [002/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE AVEC BLOC LATRINES A LA PLACE DES FETES DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

9

Reference [N°001205/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°001205/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 010/DC/CRTV/CIPM/ 2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LA RETRANSMISSION EN MOBILITE-NORIA PRESIDENTIELLE, EXERCICE 2023.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

10

Reference [10/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 10/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 12/AONO/C-NJÏVIOIV1/SO/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJUVIOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

11

Reference [N°000096/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000096/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 23 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 008/DC/CRTV/CIPM/ 2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN SYSTEME DE DISTRIBUTION D'HEURE SYNCHRONES GPS SUR HORLOGES MURALES, EXERCICE 2023.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

12

Reference [011/C/COMMUNE-LOUM/SG/CDPM/2023 DU 16/06/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/COMMUNE-LOUM/SG/CDPM/2023 DU 16/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 03/05/2023 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES DANS LE MARCHÉ DE LOUM CHANTIER CIE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

13	Reference	000095/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000095/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 23 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 009/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION RADIO (PROCESSEURS D'ANTENNES ET ENREGISTREURS NUMERIQUES) A LA CRTV- EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	11/DC/C.TLM/CIPM/AG/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°10/AR/REN/DMK/C/TLM/SG/2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	12/2023/DA/C/SM/C.NJM Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 12/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/C-NJM/CIPVIP-PI/2023 DU 10/05/2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMUNALE MAYOUM (INTER N°6) - MALOURE - NJIMOM(MOSQUEE CENTRALE) SUR UN LINEAIRE TOTAL DE 30 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN PONTDEFINITIF L=6ML DANS LA COMMUNE DE NJIMOM,DEPARTEMENT DUNOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	007/DG /TRADEX/CIPM /23 du 23/06/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/DG /TRADEX/CIPM /23 DU 23/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DANS CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	018/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°03BIS/AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	005/C/C-MGME/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

19	Reference 002009/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire Titre/objet DECISION N° 002009/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°06/L/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RAVALEMENT EN PEINTURE INTÉRIEURE DES BÂTIMENTS B, DE LA DAG, DE L'IG, DE LA D1 ET DE LA D3 AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference N°001206/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RE Lire Titre/objet DECISION N°001206/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RFN°001206/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RFDU 23 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/ CRTV/CIPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS BASIQUES POUR LE RESEAU RADIO CRTV,- EXERCICE 2023. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference 07/23/DM/CBBJ/SG/SMP Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 07/23/DM/ CBBJ/SG /SMPPORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OBJET DU DOSSIER N° 01/DC/C-BBJ/SG/CIPM/2023 DU 10/05/2023 POUR TACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BABADJOU Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference 09/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC Lire Titre/objet ADDITIF N° 09/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AONO/C-NJIMOM/CIPM-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference 79/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/nnn.- Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 79/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/NNN. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 1ER MARS 2023 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

24	Reference N/A Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

25	<p>Reference 002015/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 002015/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION D'UN BUS À L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

26	<p>Reference 003BIS/DC/CRTV/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°_003BIS/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) TELEPROMPTEURS AUTOCUE MSP20 MASTER SERIES + LOGICIEL QMASTER + TOUS LES ACCESSOIRES DE FIXATION A LA CRTV – EXERCICE 2023.FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 01-08-2023</p>
-----------	---

27	<p>Reference 010/ASMI/FEICOM/DG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°010/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 30/06/2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES/LABORATOIRES GEOTECHNIQUES EN VUE D'ASSURER LES ETUDES GEOTECHNIQUES EN VUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'IMMEUBLE FEICOM A KRIBI</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 28-07-2023</p>
-----------	---

28	<p>Reference 010./CM/C.MAK/SG/SPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE MUNICIPAL N°010./CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 06/06./2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/C-MAK/CIPM/2023 DU 17/02/2023 2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU CENTRE MEDICAL DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

29	<p>Reference N°000097./CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°000097./CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 23 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 010/DC/CRTV/CIPM/ 2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LA RETRANSMISSION EN MOBILITE-NORIA PRESIDENTIELLE, EXERCICE 2023.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

30	<p>Reference 053/C/INJS/DAG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 053/C/INJS/DAG/2023 DU 29 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 005 /DC/INJS/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE 185 KVA AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

31	Reference	372/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/nnn Lire
	Titre/objet	DECISION N°372/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/NNN DU 23 JUIN 2023PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

32	Reference	1013/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU 29/06/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1013/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU 29/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/CAMWATER/DG/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS CHIMIQUES DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE A LA CAMWATER (EN SEPT LOTS).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

33	Reference	002017/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002017/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 03/M/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

34	Reference	007./CM/C.MAK/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°007./CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 06/06/ 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°007./AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MAKENENE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

35	Reference	11/2023/DA/C/SM/C.NJM Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 11/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPMP-TBEC/2023 DU 10/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES MAYOUM (INTER N'S) - MALOURE-NJIMOM (MOSQUEE CENTRALE) SUR UN LINEAIRE TOTAL DE 30KM AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DFINITIF L=6ML DANS LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

36	Reference	011/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°011/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference 002010/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUEN°002010/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE LA VITRERIE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES - PHASE 1. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference 003/C/C-MGME/SG/2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/ AONO/C-MGME/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES EN UN(01) LOT DE LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

39	Reference 03/DM/C-BBu/SC/CIPM/2023 du 05 Juin 2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C-BBU/SC/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE DANS LA COMMUNE DE BRVONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

40	Reference 05/DM/C-BBu/SG/CIPM/2023 du 05 Juin 2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 05/DM/C-BBU/SG/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE DANS LA COMMUNE DE BINVONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA. REGION DU SUD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

41	Reference 07/23/DM/CBBJ/SG /SMP. Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 06/23/DM/ CBBJ/SG /SMP.PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL APPEL D'OFFRE N°07/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 10/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEKOTSO SUR LE TRONÇON DE ROUTE CMA-BABADJOU-CARREFOUR DJIBOUTI- MARCHÉ FRONTALIER, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.;(EN PROCEDURED'URGENCE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference _018/DM/CAEWCIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 1 5 JUIN 2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°018/DM/CAEWCIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE D'ANGALE ET DE NKOLANDOM, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

43	Reference 023 /D/INJS/DAG/ 2023 Lire Titre/objet DECISION N° 023 /D/INJS/DAG/ 2023 DU 29 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE CONSÉCUTIVE À DEMANDE DE COTATION N° 005 /DC/INJS/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE 185 KVA AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

44	Reference 08/23/DM/ CBBJ/SG /SMP. Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 08/23/DM/ CBBJ/SG /SMP. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C/BBJ/CIPM/2023 DU 10/05/2023 POUR LA 2EME PHASE DU PROJET D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DE BABADJOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

45	Reference 007/AONO/C.TLM/CIPM/TBEC/2023 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°08/AR/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

46	Reference 009/AONO/C.TLM/CIPM/RIR/2023 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°11/AR/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

47	Reference 00009/AONO/CMP/C/ZOE-2023 DU 06/06/2023 Lire Titre/objet PROJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/CMP/C/ZOE-2023 DU 06/06/2023 LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE HOTELIERE MUNICIPALE DE ZOETELE (BÂTIMENT PRINCIPAL), COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD « EN PROCÉDURE D'URGENCE ». Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 29-06-2023
-----------	--

48	Reference 000006/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000006/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 RELATIF AUX EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET DE DIFFUSION AUDIOVISUELLE POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD EN 03 LOTS. LOT N°1 : EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET INSTALLATION PLATEAU ; LOT N°2 : EQUIPEMENTS AUDIO, TRANSMISSION ET DIFFUSION AUDIOVISUELLE ; LOT N°3 : LIAISON INTERNET DEDIEE AU STRIMING ET SITE WEB Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 21-07-2023
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

49	Reference 002/2023/DC/C/GOBO/SG/CIPM-AG Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/2023/DC/C/GOBO/SG/CIPM-AG DU 20/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM), POUR LES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE GOBO , DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 18-07-2023
-----------	--

50	Reference 003/AC/ COB/CIPM/ 2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/ COB/CIPM/ 2023 DU 30 JUIN 2023POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 28-07-2023
-----------	---

51	Reference 000005/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000005/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) CASES TRADITIONNELLES DANS LES CHEFS LEIUX DE DEPARTEMENT DE LA REGION DU SUD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 21-07-2023
-----------	---

52	Reference 002008/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 002008/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RAVALEMENT EN PEINTURE INTÉRIEURE DES BÂTIMENTS B, DE LA DAG, DE L'IG, DE LA D1 ET DE LA D3 AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

53	Reference 0003/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0003/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE QUATRE (04) CENTRES D'EXCELLENCE DE PRODUCTION DE CACAO POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 20-07-2023
-----------	--

54	Reference 00001/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00001/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE BATIMENTS AGRICOLES POUR QUATRE (04) CENTRES D'EXCELLENCE DE PRODUCTION DE CACAO POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 20-07-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

55

Reference [012 /AONO/FEICOM/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012 /AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 30/06/2023 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-08-2023

56

Reference [07/AONO/CIPM/FR/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CIPM/FR/2023 DU 30/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ANALYSE DES CAUTIONS D'AVANCE DE DEMARRAGE ET RETENUE DE GARANTIE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CONTRATS AU FONDS ROUTIER DEPUIS SA CREATION (EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-08-2023

57

Reference [008/AONO/COB/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20 TONNES POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS ET LES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-07-2023

58

Reference [00000001/AMI/MINEPAT/PSRDREN/UGP/CSPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000001/AMI/MINEPAT/PSRDREN/UGP/CSPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES D'ARCHITECTURE, GEOTECHNIQUE, GEOMETRE, GEOGRAPHE ETC...ET BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ECONOMIQUES, FINANCIERES, INFORMATIQUES ET TECHNIQUES ET DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CERTAINS MARCHES DES TRAVAUX PASSES AU PROGRAMME SPÉCIAL DE RECONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD (PSRDREN) POUR LES EXERCICES 2023 ET 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-07-2023

59

Reference [006/CM/C.MAK/SG/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE MUNICIPAL N° 006/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 09/06/ 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/C-MAK/CIPM/2023 DU ...17/02/ 2023 RELATIF AU PROJET D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE MAKENENE (ENTRÉE CETIC DE MAKÉNÉNÉ-QUARTIER BABITCHOUA, 1,5KM MONOPHASÉ AVEC PORTE DE TRANSFORMATION, LOT1 (LYCÉE DE MAKÉNÉNÉ-VILLAGE MBALAM), (3,3KM EN TRIPHASÉ LOT2) COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

60

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

61	Reference 005/C/C-MGME/SG/2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

62	Reference N°00083/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00083/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVREURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRTV/CIPM/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL (IFCPA), EXERCICE 2023. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

63	Reference 008/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE MUNICIPAL N°008/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 06/06/ 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°008./AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 17/02/2023 2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE DE KINDING-NDJABI DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

64	Reference 002/C/C-MGME/SG/2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS MARCHE PASSE APRES AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C-MENGUEME/SG/SPM/CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02910-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA- ASH DU 12 JUIN 2023 EN PROCEDURE 109(C) EN DEUX LOTS POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CHEFFERIE BENEALOT (INTER N2) – NKOL BENEALOT (8,2KM) ET LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0134013 : CARREFOUR MVAMBOT (INTER N2) - CARREFOUR NKOL EBAAE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

65	Reference 356/23/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/nnn Lire Titre/objet DECISION N°356/23/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/NNN DU 14 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

66	Reference 367/23/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/BJ Lire Titre/objet DECISION N°367/23/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/BJ DU 28 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

67

Reference [10/AONO/C-ZOE/CMP-2023 DU 06/06/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000010/AONO/C-ZOE/CMP-2023 DU 06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE HOTELIERE MUNICIPALE DE ZOETELE (BÂTIMENT PRINCIPAL)DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 29-06-2023

68

Reference [002/C/C-MGME/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/ AONO/C-MGME/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES EN UN(01) LOT DE LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

69

Reference [03/CUK/CAB/SIGAMP/UA0/2023 DU16/06/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°03/CUK/CAB/SIGAMP/UA0/2023 DU16/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/ CUK/SG/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA POSTE, DANS LA VILLE DE KRIBI.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

70

Reference [016/DM/CAEII/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°016/DM/CAEII/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 016/AONO/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 09 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE DANS LA LOCALITE DE NLAYOPBILIK LONGUE DE 3,5 KM, DANS LA COMMUNE D'EBOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

71

Reference [N° 007/CM/C.MAK/SG/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE MUNICIPAL N° 007/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 06 /06/2023. 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°...../AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MAKENENE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

72

Reference [000098/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 000098/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 23 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS BASIQUES POUR LE RESEAU RADIO CRTV- EXERCICE 2023.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

73	Reference 009/DG/TRADEX/CIPM /23 du 23/06/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°009/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 23/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DANS CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

74	Reference 77/23 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BJ. /- Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°77/23 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BJ. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE CERTAINS AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N° 13 & 14/AONO/MINESEC/CIPM/2023 RESPECTIVEMENT DES 24/02/2023 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

75	Reference 76/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/nnn. /- Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°76/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/NNN. /-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE CERTAINS AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°15 & 18/AONO/MINESEC/CIPM/2023 RESPECTIVEMENT DES 1ER ET 16 /3/2023 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

76	Reference 007/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE MUNICIPAL N° 007/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 06/06/2023. 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°...../AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MAKENENE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

77	Reference 002016/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 002016/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

78	Reference 002013/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 002013/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

79	<p>Reference 00 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>	<p>SUBJECT: PUBLICATION OF CONTRACTS. DEAR SIRs, KINDLY CAUSE THE FOLLOWING TO BE READ OVER YOUR RADIO NETWORK AS OFTEN AS POSSIBLE: "THE PRESIDENT OF THE SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL (PROJECT OWNER), INFORMS THE PUBLIC IN GENERAL AND CONTRACTORS CONCERNED IN PARTICULAR THAT THE UNDERMENTIONED CONTRACTS FUNDED BY THE 2023 BUDGET OF THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY, HAVE BEEN AWARDED TO THE CONTRACTORS HEREAFTER MENTIONED:</p>
-----------	--	--

80	<p>Reference 897/C/MINTP/CPR-FC/ICP_Parzik/IP6/IS3-Parzik/2023 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>	<p>COMMUNIQUEDDP NOS 03 ET 04/ DDP/MINTP/CCCM-TR /CSPM-PFC/2023DU 23 MAI 2023 POUR LA SÉLECTION DE CONSULTANTS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE EDÉA-KRIBI : SECTIONS CARREFOUR EDEA/KRIBI-PONT DE BIVOUBA ET PONT DE BIVOUBA-KRIBI.</p>
-----------	---	---

81	<p>Reference 015 /DM/CAEII/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>	<p>DECISION MUNICIPALE N°015 /DM/CAEII/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWLA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.</p>
-----------	---	---

82	<p>Reference 014 /DM/CAEII/CIPM/SG/SIGAMP12023 DU 15 JUIN 2023 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>	<p>DECISION MUNICIPALE N°014 /DM/CAELL/CIPM/SG/SIGAMP12023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 017/AONO/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 09 MAI 2023 POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE EBAE-MEYOS (10 KM), DANS LA COMMUNE D'EBOWLA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.</p>
-----------	---	--

83	<p>Reference 008/DG/TRADEX/CIPM/23 du 23/06/2023 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>	<p>DECISION N°008/DG/TRADEX/CIPM/23 DU 23/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023, RELATIF À L'ACQUISITION DES UNIFORMES PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DE STATIONS-SERVICE POUR LE COMPTE DE TRADEX S.A.</p>
-----------	---	---

84	<p>Reference 002011/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>	<p>DECISION N°002011/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°06/L/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE LA VITRERIE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES - PHASE 1.</p>
-----------	--	--

RESUME DES CONSULTATIONS

85	Reference	019 /23/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

86	Reference	19/DM/CAEII/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°19/DM/CAELL/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA II.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

87	Reference	010/DG/TRADEX/CIPM /23 du 23/06/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 23/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 11 MAI 2023, RELATIF À L'ACQUISITION DES UNIFORMES PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DE STATIONS-SERVICE POUR LE COMPTE DE TRADEX S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

88	Reference	N° 001203/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire
	Titre/objet	DECISION N° 001203/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 23 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 009/DC/ CRTV/CIPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION RADIO (PROCESSEURS D'ANTENNES ET ENREGISTREURS NUMERIQUES) A LA CRTV- EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

89	Reference	003/D/AC/CD/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°003/D/AC/CD/SG/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION CONCERNANT LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CDS/SG/CIPM/2023 DU 31/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DSCHANG« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

90	Reference	09/23/DM/ CBBJ/SG /SMP. Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°09 /23/DM/ CBBJ/SG /SMP.PORTANT ATTRIBUTION ET DE LA LETTRE COMMANDE OBJET ALA DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/C-BBJ/CIPM/2023 DU 10/05/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL (DU CMA DE BABADJOU LOT1 ET CSI DE BAMEDJINGHA LOT 2)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

91	Reference	ADDITIF N°01 A/S 002/AONO/C.16/CDPM-MGO/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MOUNGO PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESUUS VISÉ QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS EST MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIIT:
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

92	Reference	ADDITIF N°1 A/S 011/AONO/CAD6/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 A L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAD6/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 6ÈME (MAITRE D'OUVRAGE) PORTE À LA CONNAISSANCE DES PRESTATAIRES DÉSIRANT SOUMISSIONNER POUR LEDIT DOSSIER D'APPEL D'OFFRE QUE LES QUANTITÉS INITIALEMENT PRÉVUES DANS LE DEVIS DOSSIER D'APPEL D'OFFRE SUSCITÉ ONT ÉTÉ MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIIT :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

93	Reference	11/AONO/C-MAK/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-MAK/CIPM/2023 DU POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN (EN 3 PHASES) AUX PRODUITS BIO STABILISANTS ("TOP SEAL") DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : CARREFOUR NYOKON-KINDING-NDJABI-CARREFOUR BAMBOU-MAKENENE MBAN BABITCHOU DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE (15,00 KM)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-07-2023

94	Reference	24/AONO/ADC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES EDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS BAGAGES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	31-07-2023



COMMUNE DE NJIMOM

ADDITIF N° 08/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A1/EQUIPEMENT DU CMPJ(LOT1) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (LOT2), DE LA COMMUNE DE AU LIEU DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau des Marchés de la Commune de Njimom au plus tard le 29/06/2023 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant ta mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CMPJ (loti) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES{lot2}, DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau des Marchés de la Commune de Njimom au plus tard le 06/07/2023 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant ta mention :</p> <p>DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CMPJ (loti) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES{lot2}, DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non- respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.</p>

2	Recevabilité des Offres
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.</p>
3	Nombre Maximum de Lots
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le 06/07/2023 à 10 heures. Dans la salle des délibérations de la Commune de Njimom, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

NJIMOM le 25 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

ADDITIF RECTIFICATIF N°07/AR/REN/DMK/C/TLM/SG/2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Touloum contre décharge, au plus tard le 05/07/2023 à 10 Heures et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.TLM/CIPM/TBEC/2023 DU 12/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FERME PISCICOLE, DANS LA COMMUNE DE TOULOUM.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Touloum contre décharge, au plus tard le 14/07/2023 à 10 Heures et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.TLM/CIPM/TBEC/2023 DU 12/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FERME PISCICOLE, DANS LA COMMUNE DE TOULOUM.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05/07/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 14/07/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

TOULOUM le 29 Juin 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE BIWONG BULU

DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/C-BBU/SG/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LE-ETRE COMMANDE DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE :**

Article 1er : la lettre commande relative à l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence d-dessus, est pour compter de la date de signature de la présente décision d'attribuée, ainsi qu'il suit

Intitulé de la lettre commande	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MANG YEMINSEN 1	ETS COFAMEKENGINEERING SARI, Tel : 670 20 42 45/ 690 D 52 96 BP : 6356 Douala	(24 923 130) FRANCS CFA	03 mois

Article 2 la présente décision sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera,

BIWONG-BULU le 6 Juin 2023

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

ADDITIF N° 05/RO/PCR/SIGAMP DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONR/RO/PCR/CIPM-SPI/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES ET ARCHITECTURALES RELATIVES A LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre administrative sera jugée conforme, remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels du Dossier d'appel d'offre, et qui sera la moins disante à l'évaluation _de l'offre financière.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre administrative sera jugée conforme, remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels du Dossier d'appel d'offre, et qui sera la mieux disante à l'évaluation _de l'offre financière.</p>

BAFOUSSAM le 30 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

ADDITIF RECTIFICATIF N°09/AR/REN/DMK/C/TLM/SG/2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée au Service du Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM contre récépissé, au plus tard le **05/07/2023** à 10h 00 et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°10/DC/C.TLM/CIPM/AI/2023 DU 12/06/2023 pour les travaux de gestion des sites de l'«Opération Sahel Vert de la Commune de TOULOUM » :

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée au Service du Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM contre récépissé, au plus tard le **14/07/2023** à 10h 00 et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°10/DC/C.TLM/CIPM/AI/2023 DU 12/06/2023 pour les travaux de gestion des sites de l'«Opération Sahel Vert de la Commune de TOULOUM » :

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de TOULOUM en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 05/07/2023 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Dépouillement de la Commune de TOULOUM

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Comm
en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-d

Date et heure d'ouverture des plis	Le 14/07
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Dépouillement de la Comm

TOULOUM le 29 Juin 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE MBANKOMO

ADDITIF RECTIFICATIF N° 002DC N°001/C-MBMO/CIPM 2023, DC N°002/C-MBMO/CIPM/2023, DC N°003/C-MBMO/CIPM/2023 ET DC N°004/C-MBMO/SG/SEFRELATIFS AUX AVIS DE CONSULTATION POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DES CPFF, L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DES CAF, LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ AGRO PASTORAL ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 30/06/2023 à 13 heures dans la salle de réunion de la Mairie de Mbankomo par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mbankomo.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des plis en un seul temps sera effectuée le 06 juillet 2023 à 13 heures.</p>

MBANKOMO le 29 Juin 2023

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 002012/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°07/L/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°01/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°06/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la décision N°0530/DIPL/D12/SDBMM/SM du 31 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINREX ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°17/AONO/MINREX/CIPM/2023 du 05 mai 2023,

DECIDE

Article 1^{er} : La société ci-après est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation du lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	Maintenance informatique au Ministère des Relations Extérieures.	ETS AS D'OR B.P: 7 743 YAOUNDE Tel : 699 441 600	21 000 354	03 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE AVEC BLOC LATRINES A LA PLACE DES FETES DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;
- Vu** le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu** l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;
- Vu** **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE AVEC BLOC LATRINES A LA PLACE DES FETES DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE ;**
- Vu** le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du **27 Juin 2023** relatif à l'ouverture des offres administratives et techniques et financières ;
- Vu** le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et des Offres de la sous-commission d'analyse des offres ;
- Vu** la proposition d'attribution **N°003/D/MINMAP/COMMUNE DE MGME/CIPM/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du **27 Juin 2023**

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE AVEC BLOC LATRINES A LA PLACE DES FETES DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE;**

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	

DELAI D'EXECUTION

<p>TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES</p>	<p>CENEG-CAM</p> <p>BP: 34388 Yaoundé</p> <p>Tel: 661 33 33 32</p>	<p>32 999 933</p>	<p>03 Mois</p>
--	---	--------------------------	-----------------------

Article 2^e. : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

MENGUEME le 29 Juin 2023

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE



CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N°001205/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 010/DC/CRTV/CIPM/ 2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LA RETRANSMISSION EN MOBILITE-NORIA PRESIDENTIELLE, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics ;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. 15. La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signé le 20 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

vu la Lettre n° 00065/CRTV/CIPM du 21 juin 2023 portant proposition d'attribution ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **LINUX MOTHER, B.P : 20 302 Yaoundé/ Tél. : 677 79 51 38**, est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 010/DC/CRTV/CIPM/2023 du 08 mai 2023 pour l'acquisition d'équipements pour la retransmission en mobilité-Noria Présidentielle, exercice 2023, pour un montant de **F CFA TTC 29 445 435 (vingt-neuf millions quatre cent quarante-cinq mille quatre cent trente-cinq)**.

Article 2 :

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE NJIMOM

ADDITIF N° 10/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/C-NJIVIOIV1/SO/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJUVIOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de Njimom, au plus tard le 29/06/2023 à 9h heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/C-NJIMOM/SG/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de Njimom, au plus tard le 06/07/2023 à 9h heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 12 /AONO/C-NJIMOM/SG/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet de roffre, les autres pièces administratives requises en cours de validité devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises en cours de validité devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.</p>

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29/06/2023 à 10 h, heure locale par la commission interne de passation des marchés publics de la commune de Njimom, dans la salle des actes de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06/07/2023 à 10 h, heure locale par la commission interne de passation des marchés publics de la commune de Njimom, dans la salle des actes de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NJIMOM le 25 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°000096/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 23 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 008/DC/CRTV/CIPM/ 2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN SYSTEME DE DISTRIBUTION D'HEURE SYNCHRONES GPS SUR HORLOGES MURALES, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **LTS CENTRAL AFRICA, B.P : 24 246 Yaoundé/ Tél. : 699 414 880/ 651 136 539**, est attributaire de la Demande de Cotation n° 008/DC/CRTV/CIPM/2023 du 08 mai 2023 pour l'acquisition d'un système de distribution d'heure synchrones GPS sur horloges murales, exercice 2023, pour un montant de **F CFA TTC 26 844 954 (vingt-six millions huit cent quarante-quatre mille neuf cent cinquante-quatre)**.

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°011/C/COMMUNE-LOUM/SG/CDPM/2023 DU 16/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 03/05/2023 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES DANS LE MARCHÉ DE LOUM CHANTIER CIE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	Adjudicataire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES DANS LE MARCHÉ DE LOUM CHANTIER CIE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL	L'ETS MANUELLA & CIE, BP : 08 LOUM Tel : 651 79 55 98	66 250 000 (Soixante-six millions deux cent cinquante mille)	Cent vingt (120) jours

L'adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secrétariat Général de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de Lettre- Commande correspondant.

Les Soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres et le procès-verbal de la Commission sous quinze jours du présent communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites. Le présent communiqué est établi ce jour, mois, an pour servir et valoir ce que de droit.

LOUM le 16 Juin 2023

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000095/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 23 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 009/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION RADIO (PROCESSEURS D'ANTENNES ET ENREGISTREURS NUMERIQUES) A LA CRTV- EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, L'entreprise **TECHNOCOM CAMEROUN**, Yaoundé, **tél. : 672 88 57 55**, est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 009/DC/CRTV/ CIPM/2023 du 08 mai 2023 pour l'acquisition d'équipements de production radio (processeurs d'antennes et enregistreurs numériques) à la CRTV-exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 39 418 088 (trente-neuf millions quatre cent dix-huit mille quatre-vingt-huit)**.

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

ADDITIF RECTIFICATIF N°10/AR/REN/DMK/C/TLM/SG/2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM, au plus tard le **05/07/2023 à 10 heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°11/DC/C.TLM/CIPM/AG/2023 DU 12/06/2023 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM, au plus tard le **14/07/2023 à 10 heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°11/DC/C.TLM/CIPM/AG/2023 DU 12/06/2023 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 05/07/2023 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de TOULOUM

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 14/07/2023 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de TOULOUM

TOULOUM le 29 Juin 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE NJIMOM

DECISION D'ATTRIBUTION N° 12/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/C-NJM/CIPIVIP-PI/2023 DU 10/05/2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMUNALE MAYOUM (INTER N°6) - MALOURE - NJIMOM(MOSQUEE CENTRALE) SUR UN LINEAIRE TOTAL DE 30 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN PONTDEFINITIF L=6ML DANS LA COMMUNE DE NJIMOM,DEPARTEMENT DUNOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE:

Article 1er : l'Appel d'Offre cité en référence est attribuée selon le tableau ci-dessous : AFPY SARL BP: FOUMBAN TEL: 699 831 294

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./

NJIMOM le 26 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

TRADEX S.A

DECISION N°007/DG /TRADEX/CIPM /23 DU 23/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DANS CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 04 mai 2023, relatif à la fourniture et à l'installation des groupes électrogènes dans certaines stations-service TRADEX ;

Considérant le Procès-Verbal N°051/CIPM-TRADEX/2023 du 19 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

DECIDE :

Article 1 : La société Systèmes & Applications Electroniques (S.A.E.) BP : 1731 Douala, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 04 mai 2023, pour le montant ci-après :

NUMEROS LOTS	MONTANTS (FCFA HT)	MONTANTS (FCFA TTC)	DELAIS D'EXECUTION
N°1	Quarante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-deux mille cent soixante-dix-sept (44 982 177)	Cinquante-trois millions six cent quarante un mille neuf cent quatorze (53 641 914)	Quatre (04) mois
N°2	Quarante-cinq millions trois cent soixante-douze mille (45 372 000)	Cinquante-quatre millions cent six mille cent dix (54 106 110)	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE YAOUNDE I

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°03BIS/AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales

Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

de Yaoundé 1^{er} **N° 0021759 de la session N° 011 du 29/03/2023 et N° 0021793 de la session N° 043 du 23/05/2023 et N° 0021796 de la session N° 046 du 02/06/2023**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N°03bis/AONO/CAY1er/ CIPM /23 du 27/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) est attribué à l'Ets ALI MULTISERVICETEL : 699857196, représenté par Monsieur **DAOUDA ALI**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 18 303 742 FCFA** (dix-huit millions trois cent trois mille sept cent quarante-deux).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du **27 Juin 2023** relatif à l'ouverture des offres administratives et techniques et financières ;

Vu le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et des Offres de la sous-commission d'analyse des offres ;

Vu la proposition d'attribution **N°002/D/MINMAP/COMMUNE DE MGME/CIPM/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du **27 Juin 2023**

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE ;

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
---------------------------	------------	---------------------------------	-------------------



TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGUEME	ETS GLOBAL BUSINESS BP: 00 MBALMAYO Tel: 697 89 074	17 805 873	03 Mois
---	--	-------------------	----------------

Article 2^e: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MENGUEME le 29 Juin 2023

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 002009/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°06/L/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RAVALEMENT EN PEINTURE INTÉRIEURE DES BÂTIMENTS B, DE LA DAG, DE L'IG, DE LA D1 ET DE LA D3 AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°01/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°06/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la Décision N°0530/DIPL/D12/SDBMM/SM du 31 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINREX ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/MINREX/CIPM/2023 du 05 mai 2023,

DECIDE

Article 1^{er} : La société ci-après est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation du lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	ravalement en peinture intérieure des bâtiments B, de la DAG, de l'IG, de la D1 et de la D3 au Ministère des Relations Extérieures	ETS KANG B.P : 20.654 YAOUNDE Tel : 677 756 733	49 941 590	03 MOIS

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**DECISION N°001206/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RFN°001206/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RFDU 23 JUIN 2023
PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/ CRTV/CIPM/2023 DU 08 MAI 2023
POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS BASIQUES POUR LE RESEAU RADIO CRTV,- EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics ;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu. La lettre N°000065/CRTV/CIPM du 21 juin 2023 portant proposition d'attribution de la Demande de Cotation 007/DC/CRTV/CIPM/2023 du 08 mai 2023 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **MNCAMER**, BP : **5376** Yaoundé, tél. : **696 30 35 93**, est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 007/DC/CRTV/ CIPM/2023 du 08 mai 2023 pour l'acquisition d'équipements basiques pour le réseau radio CRTV - exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 47 193 188 (quarante-sept millions cent quatre-vingt-treize mille cent quatre-vingt-huit)**.

Article 2 :

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE BABADJOU

DECISION MUNICIPALE N° 07/23/DM/ CBBJ/SG /SMPPORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OBJET DU DOSSIER N° 01/DC/C-BBJ/SG/CIPM/2023 DU 10/05/2023 POUR TACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BABADJOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU, MAITRE D'OUVRAGE
DECIDE**

Article 1er: La lettre commande objet de La 07/DC/C.BB/SG/CIPM/23 du 10/05/2023 pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type pick-up 4x4 double cabine au profit de la commune de Babadjou est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée à SARL LE FLEURON B.P 119 Foubot Tél 699 96 88 73 pour le Montant TTC de : 28 000 000 (Vingt-huit million) Francs.

Le délai d'exécution est de 2 mois.

Article 2 : La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BABADJOU le 12 Juin 2023

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

COMMUNE DE NJIMOM

ADDITIF N° 09/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AONO/C-NJIMOM/CIPM-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau des marchés de Njimom , au plus tard le 29/06/2023 à 09 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°11/LC/C.NJI[V10M/CDPMPN-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE LA
CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM
((A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) >**

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :
« RETRAIT » et ((OFFRE DE REMPLACEMENT)> ou « MODIFICATION »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en François ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau des marchés de Njimom , au plus tard le 06/07/2023 à 09 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°11/LC/CNJIMOM/CDPMPN-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE LA
CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM
<(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2 Recevabilité des Offres

Au lieu de ...

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

2 Recevabilité des Offres**Lire plutot**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1ER ordre agréée par le Ministre des Finances.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/06/2023 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de NJIMOM siégeant à la salle des actes de la Mairie de Njimom.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06/07/2023 à 10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de NJIMOM siégeant à la salle des actes de la Mairie de Njimom.

NJIMOM le 25 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 79/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/NNN. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 1ER MARS 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Enseignements Secondaires

Communiqué :

Les Etablissements ci-après ont été déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres susmentionné, pour l'équipement des Laboratoires des Arts Cinématographiques de certains Etablissements d'Enseignement Secondaire en trois (03) Lots (Lot 01: Lycée Scientifique de Bertoua, Lot 02: Lycée Classique & Moderne de Maroua et Lot 03: Lycée Bilingue d'Ebolowa) de la manière suivante :

N° AVIS	LOTS	OBJET DE LA CONSULTATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT FCFA TTC	IMPUTATIONS	DELAI (Jours)
16	1	Equipement des Laboratoires des Arts Cinématographiques	Ets GMA	22.999.748	57-25-112-03- 5612080-524411	90
	2		Ets BUROTECH COOPERATION	23 313 375	57-25-112-03- 5613462-524411	90
	3		Ets GMA	22.499.791	57-25-112-03- 5618161-524411	90

Les responsables de ces entreprises sont invités à prendre attache, dès publication du présent communiqué, du Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de Contrats correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour lesdits soumissionnaires. /-

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},
Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats de l'Appel d'Offres National N°12/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2023 DU 13/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS TRONCON BATA NLONGKAK/ CARREFOUR MARCHÉ NKOL-ETON- LOT 1 ET TRONCON ECHANGEUR OLEMBE/GARE ROUTIERE OLEMBE-LOT2 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	DRUMUL SPRE LOSIF ENTREPRISE Sarl
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	29 999 842 FCFA pour le lot1 29 999 961 FCFA pour le lot2
Délai de livraison	2 MOIS



-
-
-
-
-

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Décision d'attribution: les lettres commandes sont attribuées à la société **DRUMUL SPRE LOSIF ENTREPRISE Sarl**
L'attributaire, **DRUMUL SPRE LOSIF ENTREPRISE Sar**, TEL : **656487070**, représenté par Monsieur Elvis ACHU,
Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication
du présent communiqué, pour l'établissement desdites lettres commandes. **ABOUNA Jean-Marie**
Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 002015/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION D'UN BUS À L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision **N°002014/DIPL/D12/SDBMM/SM du 20 juin 2023,**

le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
AFROMNI MOTOR B.P : 276 GAROUA Tel : 694 845 408	75 950 000	02 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de son Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Désignation du lot	Soumissionnaires	Motifs
Acquisition d'un bus à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)	CENTRAL MOTOR CAMEROON	éliminé de la compétition pour « offre évaluée la plus disante »
	EMEL TRADING	éliminé de la compétition pour n'avoir pas obtenu la note technique requise de 6 oui/8
	ETS ZAGALO	éliminé de la compétition pour n'avoir pas obtenu la note technique requise de 6 oui/8

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures.

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DEMANDE DE COTATION N°_003BIS/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) TELEPROMPTEURS AUTOUCUE MSP20 MASTER SERIES + LOGICIEL QMASTER + TOUS LES ACCESSOIRES DE FIXATION A LA CRTV – EXERCICE 2023.FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance une demande de cotation pour l'acquisition de deux (02) téléprompteurs AUTOUCUE MSP20 Master Séries + logiciel QMaster + tous les accessoires de fixation à la CRTV pour le compte de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, l'entreprise retenue aura la tâche de livrer les fournitures suivantes :

- 02 Téléprompteurs AUTOUCUE MSP20 Master Series
- logiciel Qmaster ;
- tous les accessoires de fixation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 22 005 900** (vingt-deux millions cinq mille neuf cents) Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **45 000** francs CFA (quarante-cinq mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Une copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation.

6. Remises des offres

Les pièces administratives accompagnées du bordereau descriptif et quantitatif chiffré doivent être déposés, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **01 AOUT 2023** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

Avis de consultation ouverte pour la DEMANDE DE COTATION N°_003BIS/DC/CRTV/ CIPM/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) TELEPROMPTEURS AUTO CUE MSP20 MASTER SERIES + LOGICIEL QMASTER + TOUS LES ACCESSOIRES DE FIXATION A LA CRTV – EXERCICE 2023.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage dans le cadre de la présente Demande de Cotation est de quatre-vingt-dix (90) jours.

8. Recevabilité des Offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Ouverture des Plis

Les offres seront remises et dépouillées le **01 AOUT 2023**, à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux du rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

10. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif et la moins-disante après corrections éventuelles des offres financières.

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°010/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 30/06/2023
POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES/LABORATOIRES GEOTECHNIQUES EN VUE
D'ASSURER LES ETUDES GEOTECHNIQUES EN VUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT
DE L'IMMEUBLE FEICOM A KRIBI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), en vue de s'assurer de la qualité des ouvrages et infrastructures réalisées, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement des entreprises/laboratoires géotechniques qui désirent participer à la pré-qualification pour les prestations indiquées ci-dessus, sur financement du Budget de Fonctionnement des Exercices 2023 et suivants du FEICOM.

2. Objet

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des entreprises/laboratoires géotechniques devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des études géotechniques du terrain devant abriter les immeubles FEICOM à Kribi.

Les bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations sus mentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

3. Consistance des prestations

Les prestations doivent comprendre notamment :

La reconnaissance de l'état des lieux et de son environnement ;

La recherche des matériaux, la détermination de leur mise en œuvre et les contrôles à effectuer. Les essais correspondants sont effectués par lui et à ses frais dans son laboratoire de chantier entièrement accessible aux Responsables du FEICOM en charge du projet concerné. Les résultats des divers essais sont consignés dans un cahier de laboratoire et communiqués au Maitre d'Ouvrage au fur et à mesure de leur obtention ;

La production d'un rapport des études géotechniques.

4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est réservé aux entreprises/laboratoires de droit camerounais installés au Cameroun et disposant des moyens matériels, et la technologie nécessaire, leur permettant de réaliser les études géotechniques des travaux de constructions des immeubles FEICOM à Kribi. Par ailleurs, les candidats doivent fournir toutes les informations justifiant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant de leur expérience dans ce domaine.

5. Financement

La présente prestation est supportée par le budget de fonctionnement du FEICOM, Exercices 2023 et suivants.

-

6. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous pli fermé et scellé et sans aucun renseignement sur l'Entreprise/le laboratoire géotechnique, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), porte 11, poste 217, sise à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à YAOUNDE - Mimboman, au plus tard le **28/07/2023 à 13 heures**. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°010 /ASMI/FEICOM/DG/2023 DU _30/06/2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES/LABORATOIRES GEOTECHNIQUES EN VUE D'ASSURER LES ETUDES GEOTECHNIQUES EN VUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'IMMEUBLE FEICOM A KRIBI.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Composition du dossier

Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en un seul volume.

VI-1 Première partie (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2023:

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée, datée et signée du candidat ;
- l'attestation d'immatriculation ;
- une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance du ressort ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- un certificat de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- une attestation d'immatriculation timbrée ;
- une attestation pour soumission délivrée par la CNPS ;
- un plan de localisation signé sur l'honneur précisant la Commune du lieu d'établissement, la dénomination du quartier et le lieu-dit ;
- Une copie certifiée du registre de commerce ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque ou un établissement financier agréé par le Ministre des Finances sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement ;

NB : Il est précisé que chaque soumissionnaire dispose de 48 heures pour compléter son dossier. Passé ce délai, l'absence ou le non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

VI-2 Deuxième partie (Dossier Technique)

VI-2-1 Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

VI-2-1-1 La liste du personnel de réalisation

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- Un chef de mission Géotechnicien ; le personnel d'appui technique (Ingénieur des travaux de génie civil ou géologue qualification Bacc + 3, aide laborantin) ;
- le personnel d'appui administratif.

L'entreprise/le laboratoire géotechnique doit disposer d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation. A cet effet, l'entreprise/le laboratoire doit fournir :

- Les Curricula Vitae de son personnel, datés et signés ;
- la copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente ;
- la présentation de la composition de l'équipe compétente chargée de la réalisation des prestations et la définition des affectations proposées ;
- l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- l'attestation de présentation de l'original du diplôme.

VI-2-1-2 Les références en ce qui concerne les prestations similaires

L'entreprise/laboratoire présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent Avis. Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- les copies de la première et dernière page du contrat ;
- la page de consistance de la prestation ;
- le nom du Maître d'ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le certificat de bonne exécution des services ou le procès-verbal de réception.

8. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

Etre une entreprise ou un laboratoire de géotechnique agréé par le Ministère des Travaux Publics;

Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :

- Avoir un dossier administratif conforme aux spécifications IV-1 ci-après ;
- Présenter un chef de Mission, Géotechnicien justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans et inscrit à l'Ordre Nationale des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Disposer du personnel compatible avec la prestation à réaliser.

2 Critères d'évaluation du dossier technique

Critères de notations des Consultants	Points Max
1- Organisation, méthodologie et expériences acquises au cours des cinq dernières années dans le domaine des BTP	40
1.1- Expérience dans la conduite des études, du suivi et du contrôle géotechnique des travaux des projets des BTP : 5pts/projet	25
1.2- Note de compréhension des travaux et l'utilisation des différentes ressources matérielles et humaines. -Note de compréhension : 5 pts -Planification des ressources : 5pts L'utilisation desdites ressources doit être cohérente et efficiente	10
1.2- Expérience dans les conditions similaires : Nombre de marchés de prestations similaires au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 5 : 1pt/projet Joindre les première et dernière pages ainsi que le PV de réception.	5
2- Aptitude spécifique au projet	55
2.1- Évaluation du savoir-faire / des connaissances techniques spécifiques au projet pour la mise en œuvre des activités (Géotechnique, Ingénierie civile, Laborantin, aide laborantin; etc.): 5pts/domaine	20
2.2- Évaluation de la dotation en personnel du soumissionnaire disposant de ses propres collaborateurs ayant au moins 03 ans d'expériences par rapport aux missions prévues.	25
Géotechnicien, Ingénieur de Génie Civil, Laborantin, Aide Laborantin : (Diplôme certifié conforme, attestation d'inscription à l'ordre en cas d'existence, CV datée et signé) 5pts/expert (max 20pts)	20
Autre personnel: 2,5pts/expert (max 5pts)	5
2.3- Évaluation du personnel-clé disponible en permanence pour le contrôle et l'assistance de l'équipe du Projet par la société mère	10
Directeur technique/Directeur de projet: Ingénieur de génie civil justifiant de 05 ans d'expérience au moins. 5pts	5

Autres postes de supervision (Chef de département; responsable exploitation; responsable des offres; etc.): 2,5pts/expert	5	
3- Spécificité par rapport au Projet des documents de candidature, leur forme et l'exhaustivité de leur contenu	5	
Actualisation des documents : 1,5 pts	1,5	
Respect de la structuration : 2 pts	2	
Exhaustivité du dossier de pré qualification : 1,5 pts	1,5	
NOTE TOTALE	100	

VI-2-3 Critères éliminatoires

- Dossier administratif ou technique non-conforme après 48 heures pour ce qui est du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

9. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Appel d'Offres Restreint fera office de résultat de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt.

-

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE MAKENENE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N°010./CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 06/06./2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/C-MAK/CIPM/2023 DU 17/02/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU CENTRE MEDICAL DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)

LOT N°	attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
UNIQUE	MUNGO ET FILS SARL Tel: 675 90 51 50	29 343 913	Vingt neuf millions trois cent quarante-trois mille neuf cent treize	Deux (02) mois

Ladite ou lesdites entreprises est invitée à se présenter à la Commune de Makénéne dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés par conséquent de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la porte 112 de l'hôtel de ville de Makénéne.

MAKENENE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°000097./CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 23 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 010/DC/CRTV/CIPM/ 2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR LA RETRANSMISSION EN MOBILITE-NORIA PRESIDENTIELLE, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **LINUX MOTHER, B.P : 20 302 Yaoundé/ Tél. : 677 79 51 38**, est attributaire de la Demande de Cotation n° 008/DC/CRTV/CIPM/2023 du 08 mai 2023 pour l'acquisition d'équipements pour la retransmission en mobilité-Noria Présidentielle, exercice 2023, pour un montant de **29 445 435 (vingt-neuf millions quatre cent quarante-cinq mille quatre cent trente-cinq)**.

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

COMMUNIQUE N° 053/C/INJS/DAG/2023 DU 29 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 005 /DC/INJS/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE 185 KVA AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports communique :

Par Décision N° 023/D/INJS/DAG/2023 du 29 Juin 2023, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux sus-mentionnés :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai de livraison
ETS IMIYEV CORPORATION SARL BP 34297 Yaoundé Tél : 679 02 41 70	Acquisition et installation d'un groupe électrogène de puissance 200 KVA au profit de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).	40 783 500	90 jours

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Division des Affaires Générales de l'INJS aux fins de l'élaboration de la lettre commande y relative. Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs propositions sous quinzaine, faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR

EBAL MINYE EDMOND

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°372/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/NNN DU 23 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;
 Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;
 Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;
 Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;
 Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.
 Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;
 Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
 La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
 Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
 Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
 Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023.
 Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Enseignements Secondaires du 16 juin 2023;

DECIDE

Article 1^{er} : Les Etablissements, ci-après désignés, sont déclarés attributaires respectivement des Lettres-Commandes objet de l'Avis d'Appel d'offres National Ouvert N°16/AONO/MINESEC/CIPM/2023 du 1^{er} mars 2023, pour l'équipement des Laboratoires des Arts Cinématographiques de certains Etablissements d'Enseignement Secondaire en trois (03) Lots (Lot 01: Lycée Scientifique de Bertoua, Lot 02: Lycée Classique & Moderne de Maroua et Lot 03: Lycée Bilingue d'Ebolowa), de la manière suivante:

N° AVIS	LOTS	OBJET DE LA CONSULTATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT FCFA TTC	IMPUTATIONS	DELAI (Jours)
16	1	Equipement des Laboratoires des Arts Cinématographiques	Ets GMA	22.999.748	57-25-112-03- 5612080-524411	90
	2		Ets BUROTECH COOPERATION	23 313 375	57-25-112-03- 5613462-524411	90
	3		Ets GMA	22.499.791	57-25-112-03- 5618161-524411	90

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 1013/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU 29/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/CAMWATER/DG/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS CHIMIQUES DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE A LA CAMWATER (EN SEPT LOTS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation ;
Vu La Résolution N°001/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de Monsieur MOUSSA Blaise ;
Vu La Résolution N°002/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de Madame NGO NJIKI épouse MINE Jocelyne Alice ;
Vu La résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick ;
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER.
Considérant Le Procès-verbal de la CIPM du 07/06/2023

DECIDE :

Article 1 : Les sociétés ci après sont désignées comme adjudicataires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délais
Lot 1	SOLEVO SARL	875 782 583	06 mois
Lot 2	NEO-PREN SARL	1 085 835 645	06 mois
Lot 3	FOBS LTD	1 100 200 500	06 mois
Lot 4	MOLA SARL	1 061 026 875	04 mois
Lot 5	INFRUCTUEUX		
Lot 6	GROUPEMENT MEDINOV/INFRAGROUP	1 058 510 700	04 mois
Lot 7	FOBS LTD	1 049 101 875	06 mois

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BLAISE MOUSSA

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 002017/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 03/M/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°01/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°06/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la décision N°0530/DIPL/D12/SDBMM/SM du 31 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINREX ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°16/AONO/MINREX/CIPM/2023 du 05 mai 2023,

DECIDE

Article 1^{er} : La société ci-après est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation du lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	Acquisition des équipements informatiques au Ministère des Relations Extérieures	KIAMA S.A B.P : 15 709 YAOUNDE Tel : 697 81 25 15	98 625 712	03 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

COMMUNE DE MAKENENE

DECISION MUNICIPALE N°007./CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 06/06/ 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°007./AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MAKENENE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 92/127 du 26 Juin 1992 portant création de la Commune de Makénéne et son ressort territorial ;

Vu le Décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de M. IMBENG DAVID en qualité de Maire de la Commune de Makénéne, Départe

Vu l'Arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Makénéne formulée N°...../L/CIPM/C-MAK/2023 du

Vu les nécessités de services ;

DECIDE

Article 1^{er} : sur Proposition de la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Makénéne les/la lettre commande objet de la consultation susvisée est (sont)attribuée (e) au soumissionnaire ci-après :

LOT N°1	Attributaire	Projets	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
UNIQUE		Construction de 15 boutiques au marché central de Makénéne	23953509	Vingt trois millions neuf cent cinquante trois mille cinq cent neuf	Trois mois
		ETS EQUATORIAL M&B Tél : 671 37 57 67			

Article 2 : Ladite ou lesdites entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénéne dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera.

MAKENENE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID



COMMUNE DE NJIMOM

DECISION D'ATTRIBUTION N° 11/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPMP-TBEC/2023 DU 10/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES MAYOUM (INTER N'S) - MALOURE-NJIMOM (MOSQUEE CENTRALE) SUR UN LINEAIRE TOTAL DE 30KM AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DFINITIF L=6ML DANS LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE:

Article 1er: l'Appel d'Offre cité en référence est attribuée à ETS SITELCO SARL BP: 13016 YDE TEL: 699 32 21 87

NJIMOM le 20 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°011/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

Autorité Contractante

1. Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
2. La loi cadre N° 96/12 du 05 aout 1996 sur la gestion de l'environnement ;
3. Loi no 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'état et des autres entités publiques ;
4. Loi N°2019/024/ du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
5. Les textes régissant les corps de métiers
6. Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics
7. Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marches publics ;
8. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics ;
9. Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
10. L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
11. La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marches Publics,
12. La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marches publics ;
13. La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
14. La Circulaire N°00001/RR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative a ('application du Code des Marches Publics ;
15. La Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 Portant instructions relative à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
16. Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
17. Vu le procès-verbal de la session du 02 Mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marches Publics de la Commune de Loum ; D'autres textes spécificités au domaine concerne par le Marche.

18. Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°010/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU03/05/2023 **portant Travaux De Construction De Vingt Quatre (24) Boutiques Dans Le Marché De Loum Chantier Cie Dans La Commune De Loum, Arrondissement De Loum, Département Du Mounjo, Région Du Littoral.**

-DECIDE

Article 1er : Les L'ETS MANUELLA & CIE, BP : 08 LOUM Tel : 651 79 55 98 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de l'Avis d'Appel d'Offre N°010/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 03/05/2023 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature de la Lettre-Commande :** Travaux De Construction De Vingt Quatre (24) Boutiques Dans Le Marché De Loum Chantier Cie Dans La Commune De Loum, Arrondissement De Loum, Département Du Mounjo, Région Du Littoral.
- **Montant de la Lettre-Commande TTC :** 66 250 000(Soixante-six millions deux cent cinquante mille francs CFA).
- **Délai d'exécution :** Cent vingt (120) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°002010/DIPL/D12/SDBMM/SM DU_20 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE LA VITRERIE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES - PHASE 1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :
Par Décision N°002011/DIPL/D12/SDBMM/SM du 20 juin 2023,
la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
ETS GUY BATIMENT & DECOR Tel : 696 215 364	29 893 053	02 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa Lettre Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

Soumissionnaire	Motifs
ETS SOGELBA B.P: 13 260 YAOUNDE Tel : 656 622 911	éliminé, tombe sous le coup du critère « pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) »

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/ AONO/C-MGME/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES EN UN(01) LOT DE LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°003/D/C-MGME/SG/2023 du 29 Juin 2023, le résultat portant publication de l'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/ AONO/C-MGME/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES EN UN(01) LOT DE LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE qui se présente ainsi qu'il suit

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES	TKB & FILS BP: Yaoundé Tel: 677 67 51 29	36 835 323	04 Mois	Adjudicataire

L'entreprise **TKB & FILS BP: Yaoundé Tel: 677 67 51 29** est retenue pour l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines écoles publiques de Mengueme en un (01) lot pour un montant toutes taxes comprises de **36 835 323 (Trente-six millions huit cent trente-cinq mille trois cent vingt-trois) FCFA** dans la Commune de MENGUEME pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Mengueme, pour l'établissement de sa lettre commande.

COMMUNE DE BIWONG BULU

DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C-BBU/SC/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE DANS LA COMMUNE DE BRVONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1e^r : la lettre commande relative à l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence ci-dessus, est pour compter de la date de signature de la présente décision d'attribuée, ainsi qu'il suit :

Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
Intitulé de la lettre commande		

ETS
GOFAMEK?

VINGT-QUATRE 03 mois

TRA.v...t ÎX DE CONSTRUCTION INTERNEL A
ENGINEERING SARL QUATRE-VINGT-TREIZE
Tel : 670 211 42 451 MILLE (TNT TRENTE (24
DE 690 41 52 96 131' : 993 130) FRANCS CFA
6356 Douala

BULU

BIWONG-BULU le 6 Juin 2023

Le MAIRE

NDONGO EBIA SAMUEL

COMMUNE DE BIWONG BULU

DECISION MUNICIPALE N° 05/DM/C-BBU/SG/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE DANS LA COMMUNE DE BINVONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA. REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article la lettre commande relative à l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence ci-dessus, est pour compter de la date de signature de la présente décision d'attribuée, ainsi qu'il suit :

Intitulé de la lettre commande	Attributaire	MONTANT TTC	Délai d'exécution
TRAVAUX DE CONSTRUCTION BLOC MATERNEL A E COL E MARTERNELLE ESSANGONG	ETS SHALELE Tel : 695 56 28 68 HP : 700 EBOLOWA	(25 000 000) FRANCS CFA	03 mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera.

BIWONG-BULU le 6 Juin 2023

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

COMMUNE DE BABADJOU

DECISION MUNICIPALE N° 06/23/DM/ CBBJ/SG /SMP.PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL APPEL D'OFFRE N°07/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 10/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEKOTSO SUR LE TRONÇON DE ROUTE CMA-BABADJOU-CARREFOUR DJIBOUTI- MARCHE FRONTALIER, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.:(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU, MAITRE D'OUVRAGE
DECIDE**

Article 1: Le Marché objet de l'Appel d'Offre National Ouvert N°07/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 10/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEKOTSO SUR LE TRONÇON DE ROUTE CMA-BABADJOU-CARREFOUR DJIBOUTI-MARCHE FRONTALIER, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS./ (EN PROCEDURE D'URGENCE) est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée à ETS TEHLECK B.P VAOUNDE Tel677 26 17 23 pour le Montant TTC de 59 959 806 (cinquante-neuf million neuf cent cinquante-neuf mille huit cent six) Francs CFA.
Délai d'exécution : 06 mois.

Article 2 : La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

BABADJOU le 12 Juin 2023

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

COMMUNE D'EBOWA 2ÈME

DECISION MUNICIPALE N°018/DM/CAEWCIPI/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE D'ANGALE ET DE NKOLANDOM, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1er: L'entreprise ETS KRISTAL, est attributaire de la lettre commande, de l'avis de consultation n° 001/DC/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 du 09 mai 2023 pour l'équipement des centres zootechnique et vétérinaire d'Angalé et de Nkolandom, dans la commune d'arrondissement d'Ebolowa II, département de la Mvila, région du sud, suivant les modalités ci-après :

- Montant TTC : 11 998 976 Fcfa

- Délai 01 mois

Article 2: Le Directeur Général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Secrétariat Général pour la souscription du projet de Contrat y relatif.

EBOLOWA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DECISION N° 023 /D/INJS/DAG/ 2023 DU 29 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE CONSÉCUTIVE À DEMANDE DE COTATION N° 005 /DC/INJS/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE 185 KVA AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,

Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/346 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Éducation Physique ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques, pour l'exercice 2023 ;

Vu les nécessités de service ;

Décide :

Article 1^{er} : L'entreprise ci- après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai de livraison
ETS IMIYEV CORPORATION SARL BP 34297 Yaoundé Tél : 679 02 41 70	Acquisition et installation d'un groupe électrogène de puissance 200 KVA au profit de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).	40 783 500	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le **DIRECTEUR**

EBAL MINYE EDMOND

COMMUNE DE BABADJOU

DECISION MUNICIPALE N° 08/23/DM/ CBBJ/SG /SMP.PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C/BBJ/CIPM/2023 DU 10/05/2023 POUR LA 2EME PHASE DU PROJET D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DE BABADJOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE
LA COMMUNE DE BABADJOU, MAITRE D'OUVRAOE
DECIDE**

Article 1er: La Lettre Commande objet de la DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C/BBJ/CIPM/2023 DU 10/05/2023 POUR LA 2EME PHASE DU PROJET D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DE BABADJOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. (EN PROCEDURE D'URGENCE); est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à GROUPE WAMS INTERNATIONAL B.P 5185 Bamenda Tél 677 74 36 38 pour le Montant TTC de : 10 000 000 (dix million) Francs CFA

Délai d'exécution : 03 mois.

Article 2 : La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /

BABADJOU le 12 Juin 2023

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

ADDITIF RECTIFICATIF N°08/AR/REN/DMK/C/TLM/SG/2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Touloum contre décharge, au plus tard le 05/07/2023 à 10 Heures et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.TLM/CIPM/TBEC/2023 DU 12/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FERME AVICOLE, DANS LA COMMUNE DE TOULOUM.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Touloum contre décharge, au plus tard le 14/07/2023 à 10 Heures et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.TLM/CIPM/TBEC/2023 DU 12/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FERME AVICOLE, DANS LA COMMUNE DE TOULOUM.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05/07/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 14/07/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

TOULOUM le 29 Juin 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

ADDITIF RECTIFICATIF N°11/AR/REN/DMK/C/TLM/SG/2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Touloum contre décharge, au plus tard le 05/07/2023 à 10 Heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.TLM/RIR/2023 DU 12/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOULOUM : TRONÇON 1 : DARGALA - BARDOUKI (3.5KM) ; TRONÇON 2 : TCHOURA - KABLA (5KM) ; TRONÇON 3 : GORDJO - OURO DAWADI - LAWANGAORI - MARI - KOFIDE (9KM) ;</p> <p style="text-align: center;">« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Touloum contre décharge, au plus tard le 14/07/2023 à 10 Heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.TLM/RIR/2023 DU 12/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOULOUM : TRONÇON 1 : DARGALA - BARDOUKI (3.5KM) ; TRONÇON 2 : TCHOURA - KABLA (5KM) ; TRONÇON 3 : GORDJO - OURO DAWADI - LAWANGAORI - MARI - KOFIDE (9KM) ;</p> <p style="text-align: center;">« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05/07/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 14/07/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

TOULOUM le 29 Juin 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE ZOETÉLÉ

PROJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/CMP/C/ZOE-2023 DU 06/06/2023 LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE HOTELIERE MUNICIPALE DE ZOETELE(BÂTIMENT PRINCIPAL), COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent projet d'Avis d'Appel d'Offres a pour objet, le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de la Résidence Hôtelière Municipale de Zoétéélé (bâtiment principal) dans la Commune de ZOETELE, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisés dans le CCTP (premier phase) ou le détail estimatif et quantitatif comprennent notamment :

3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel des prestations (bâtiment principal) objets du présent Avis d'Appel d'Offres est de dix-neuf millions cent soixante-quatre mille six cent (19 164 600) Francs CFA.

4. Financement

Les prestations objets du présent projet d'Avis d'Appel d'Offres sont financés par le FEICOM-COMMUNE DE ZOETELE,

5. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent projet d'Avis, le Dossier d'Appel d'Offres est obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) Francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier, à la Recette Municipale de ladite Commune. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, le cas échéant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

En outre, Cette quittance devra ressortir les informations suivantes :

Le nom de l'Entreprise ;

Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;

L'objet de l'Appel d'Offres ;

Le montant du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La date d'achat du DAO ;

La Boîte Postale de l'Entreprise ;

Le numéro de téléphone de l'Entreprise.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) l'original et sept (07) copies respectivement marquées comme tels, devra être déposée à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Zoétéle , **au plus tard le 29/06/2023, 12 heure** locale. Chaque entreprise devra joindre à son offre une déclaration de soumission suivant le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres et faisant ressortir les prix en Francs CFA. Les Offres seront présentées dans trois enveloppes « intérieures » distinctes : enveloppe « A » contenant le Dossier Administratif, enveloppe « B » pour les propositions techniques, enveloppe « C » pour les propositions financières. Ces enveloppes seront placées à l'intérieur d'une grande enveloppe portant impérativement la seule et unique mention suivante :

PROJET D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0009/AONO/CIPM/CMP/C/ZOE-2023 DU 06/06/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE HOTELIERE MUNICIPALE DE ZOETELE (bâtiment principal) DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD « en procédure d'urgence ».

**Financement : FEICOM-COMMUNE DE ZOETELE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les Offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

7. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des prestations est de six (06) mois calendaires. Ce délais cours à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations à laquelle le lancement des activités devra être le préalable.

8. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution, proportionnel au budget prévisionnel (2%) est de 383 292 (trois cent quatre-vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-douze) Francs CFA. Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la date de validité des offres pour le (s) soumissionnaire n'ayant pas été retenu (s). Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

N.B : la Liste des Banques et compagnies d'assurances agréée par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les Marchés Publics figure à la pièce n°13 du présent DAO.

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux pour certaines et en copies certifiées conformes pour d'autres par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Sauf dérogation du RPAO, elles doivent être datées de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment la production des pièces falsifiées et l'absence de la caution de soumission originale de l'entreprise délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en deux temps et **aura lieu le 29/06/2023 à 13heures** précises dans la Salle des Actes de l'Hôtel de ville de Zoétéle. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (Conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relatif à la prise en comptes des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieures dans l'attribution des nouveaux marchés) ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire (le Président et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- L'absence d'une attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cahiers de charges du DAO (CCAP, CCTP).
- Absence de la Caution de Soumission ;
- Pièce administrative non complétée dans un délais de 48heures à compter de la date de l'ouverture des offres ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre (DQE, le BPU et le SDP) ;
- Absence d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- Absence d'un rapport de visite de site ;
- Absence d'un planning détaillé d'exécution conforme au délai ;
- Absence d'une capacité financière de 6000 000 (six millions) de FCFA ;

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

- A. Personnel d'encadrement (45 points)
- B. Moyens techniques et matériels (25 points)
- C. Références du BET (30 points)
- D. Offre incomplète pour :

- Non production de l'attestation d'inscription à l'ONIGC du Chef de mission;
- Absence d'un chef de mission Ingénieur des Travaux du Génie Civil ayant au minimum BAC+3, avec dix (10) années d'expériences générales dans le domaine des TP dont huit(08) ans d'expériences spécifiques en tant que Chef de Mission de contrôle d'au moins 2 projets dans le domaine du suivi des travaux du Bâtiments et Equipements Collectifs (BEC) ;
- Absence d'un Technicien de Suivi (Technicien Supérieur du Génie Civil) ayant au minimum BACALAUREAT + 2 ans avec dix (10) années d'expériences générales dans le domaine des BTP dont huit(08) ans d'expériences spécifiques en tant que Technicien de Suivi d'au moins 2 projets dans le domaine du suivi des travaux du Bâtiments et Equipements Collectifs (BEC) ;
- Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
- Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans mise en disponibilité ;

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

11. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'Offre la mieux-disant, c'est-à-dire celle ayant obtenu la Note Globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Nf = (70 \times Nt + 30 \times Nf) / 100$ sera déclarée attributaire.

L'Autorité Contractante attribuera le Contrat au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Zoétélé.

ZOETELE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

BOMBA PAUL ARISTIDE

CONSEIL REGIONAL DU SUD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000006/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 RELATIF AUX EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET DE DIFFUSION AUDIOVISUELLE POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD EN 03 LOTS. LOT N°1 : EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET INSTALLATION PLATEAU ; LOT N°2 : EQUIPEMENTS AUDIO, TRANSMISSION ET DIFFUSION AUDIOVISUELLE ; LOT N°3 : LIAISON INTERNET DEDIEE AU STRIMING ET SITE WEB

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Sud, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, à l'équipement audiovisuels et de diffusion audiovisuel pour le compte du Conseil Régional du Sud en en 03 lots ainsi qu'il suit :

- LOT N°1 : EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET INSTALLATION PLATEAU ;
- LOT N°2 : EQUIPEMENTS AUDIO, TRANSMISSION ET DIFFUSION AUDIOVISUELLE ;
- LOT N°3 : LIAISON INTERNET DEDIEE AU STRIMING ET SITE WEB.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet de la présente prestation porte sur l'acquisition dudit matériel :

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent :

Lot N°1 :

- Pack X 3 Caméras PTZ AW-UE150WEJ (Robotisées) + Contrôleur AW-RP150 (Ce pack est composé de 3 caméras tourelle AW-UE150WEJ et d'un contrôleur AW-RP150) ;
- Aménagement et installation du Plateau moderne de Production audiovisuel.

Lot N°2 :

- Emetteur FM stéréo tropicalisé puissance 2000W (2kW) – fréquence réglable de 87.5 à 108.00 Mhz – 4 antennes Dipôle large-bande – Coupleur 4 voies – 40m câble 1.2?cc et feeder ;
- Kit faisceau numérique Couple émetteur/récepteur ;
- Equipements de sécurité électrique (Coffret 12 modules, parafoudre mono 20KA, disjoncteur différentiel 32A 300mA, DPN 16A, Câble U1000 2.5mm, Câble PE 16mm, Attaches de 12 etc) ;
- Equipement et installation d'une station terrienne de montée en bande KU composée de :

- 01 Rack de 42 U
- 01 grille de 20X20 SD/HD avec Licence et software de management ;
- 02 codeurs SD/HD MPEG-4(H264) /HEVC (H265) ;
- 01 commutateur distributeur ASI ;
- 02 Modulateurs DVB-S2 QPSK/8PSK avec entrée ASI, IP et la sortie en Bande L compatible aux entrées des amplificateurs de puissance ;
- 01 commutateur des Modulateurs ;
- 02 amplificateurs de puissance de 100W en bande KU en configuration 1+1 ;
- 01 charge fictive de 200W ;
- 01 antenne parabolique de 3,7m de diamètre Cassegrain bande KU en fibre de ver ou en aluminium en 01TX/02RX avec accessoires, conforme avec Eutelsat et Intelsat ;
- 02 vérins mécaniques ou électrique pour les réglages de l'azimut et l'élévation ;
- 01 système de guide adapté ;
- 01 système OMT
- 01 source de l'antenne parabolique ;
- 02 LNB à PLL bande KU
- 02 IRD professionnels DVB-S2 QPSK, 8PSK, MPEG-4/HEVC SD/HD ;

- 01 Moniteur audio/vidéo disposant de 04 entrée SDI SD/HD

- Toute la connectique

- Location de la Capacité sur un satellite en bande KU.

Lot N°3 :

- Encodeur avec sortie SRT pour la contribution Internet :

- Input : SDI-HD/SD standart SMPTE 292 M embedded audio HDMI 2.0 Interface ;
- Video Encoding : H265/HEVC, H264/MPEG-4 AVC, Bitrate : 64Kbps – 32 Mbps ;
- Audio Encoding : MPEG-1 Layer II, ACC, HE-AAC
- Management : Web browser interface (HTTP or HTTPS) ;

- Output : Connector 1XRJ45, format : 100/1000 Base T ; VLAN Tagging ; audio output on TS over IP and SRT/Zixi output.
- Stream processing/ Streaming protocols Zixi/SRT/RTMP/HLS/TSolP ; output : SRT Caller and Listener mode

- Décodeur :

- IP Input : Base unit : 2X100/1000 Base T Eternet port via RJ45 connector Dual 10GbE NIC option card : Dual SFP+ cage, 10GBASE ;
- Management : Full control and status monotoring is provided via : - Web browser user interface, - REST API
- Video Decoding on decodercard

3. Coût Prévisionnel

Les coûts prévisionnels sont contenus dans le tableau ci-dessus

Lots	Désignation	Montant
1	EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AUDIOVISUEL ET INSTALLATION PLATEAU	30 000 000
2	EQUIPEMENTS AUDIO, TRANSMISSION ET DIFFUSION AUDIOVISUELLE	40 000 000
3	LIAISON INTERNET DEDIEE POUR STRIMING ET SITE WEB.	9 600 000

4. Allotissement

Lots	Désignation
1	EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AUDIOVISUEL ET INSTALLATION PLATEAU
2	EQUIPEMENTS AUDIO, TRANSMISSION ET DIFFUSION AUDIOVISUELLE
3	LIAISON INTERNET DEDIEE POUR STRIMING ET SITE WEB.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Sud, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Conseil Régional.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Conseil Régional Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général du Conseil Régional Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37 au **plus tard le 21/07/2023 2023 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0006/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU27/06/2023 RELATIF A L'EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET DE DIFFUSION AUDIOVISUEL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours.

La livraison se fera au siège du Conseil Régional du Sud.

11. Cautionnement Provisoire

Les coûts des cautions sont contenus dans le tableau ci-dessus

Lots	Désignation	Caution
1	EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AUDIOVISUEL ET INSTALLATION PLATEAU	600 000
2	EQUIPEMENTS AUDIO, TRANSMISSION ET DIFFUSION AUDIOVISUELLE	800 000
3	LIAISON INTERNET DEDIEE POUR STRIMING ET SITE WEB.	192 000

Ces cautions seront établies par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère

chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO. Elles entreront en vigueur dès la date limite de soumission et resteront valable jusqu'au trentième (30^{ème}) jour inclus après le délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 21/07/2023 2023 à 15 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Sud.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier

14. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- 1- Absence (à l'exception de la caution de soumission) ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- 2- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3- Non-respect du profil du chef d'équipe d'installation ;
- 4- Absence de prospectus en couleur et des fiches techniques proposés ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié
- 6- Absence d'un sous détail des prix ;
- 7- Non-respect du modèle du DAO ;
- 8- Non satisfaction d'au moins 6 sur 8 critères essentiels ;

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- 1-Présentation générale de l'offre
- 2-Surface financière d'au moins 50% du montant prévisionnel du lot concerné
- 3- Absence du Service après-vente (atelier de réparation, personnel qualifié);
- 4- Expérience du soumissionnaire (01 marché similaire au cours des 05 dernières années);
- 5- Respect des spécifications techniques des matériels par lot sollicité
- 6- Garantie d'au moins (01) an sur le matériel proposé;
- 7- Délai de livraison inférieure ou égale à soixante (60) jours;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés sur chaque page signés, daté et cacheté sur la dernière).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire tous les critères dits éliminatoires et au moins à 6 des 8 critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Conseil Régional du Sud, Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication

EBOLOWA le 27 Juin 2023

Le MAIRE

MVE ELEMVA Emmanuel

COMMUNE DE GOBO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/2023/DC/C/GOBO/SG/CIPM-AG DU 20/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM), POUR LES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE GOBO , DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de GOBO, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour les équipements en matériels Pédagogique (paquet minimum) pour les écoles publique de l'Arrondissement de GOBO, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériels Pédagogique (paquet minimum) pour les écoles publiques de l'Arrondissement de GOBO en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **Douze Millions Cinq Cents mille (12 500 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par **le Budget du MINEDUB, Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la commune, (Mairie de GOBO).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de GUERE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt Cinq mille (25 000) francs CFA**, auprès de la Recette municipale de la commune de GOBO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation,

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 002 /2023/DC/C/GOBO/SG/CIPM-AG DU 20/06/2023

POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) POUR LES ECOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Imputation: 57 15 102 641 314 464201 426

Autorisation des dépenses : UF00293

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Deux Cent Cinquante mille (250 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **18/072023 à 14 H** précises dans la salle de réunions de la Commune de GOBO, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

GOBO le 20 Juin 2023

Le MAIRE

ROUBOUTANGOU NGUINA

COMMUNE D'OBALA

AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/ COB/CIPM/ 2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune d'Obala, autorité contractante, lance un avis de consultation ouverte pour l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires a la commune d'Obala.

2. Consistance des prestations

ETAT DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

	Désignation	caractéristiques
I	KIT SCOLAIRE PEDAGOGIQUE	
	Cahier de 300 pages niveau 1	u
	cahier de 300 pages niveau 2	u
	cahier de 300 pages niveau 3	u
	Ardoise Format A5 Paquet de 12	u
	Crayons à bille (bleu) boîte de 50	u
	Crayons à bille (rouge) boîte de 50	u
	Paquet de crayon ordinaire (2B)	u
	Boite Ardoisine	u
	chemises a sangle	u
	Paquet de gomme	u
	paquet taille crayon	u
	Règle graduée de couleur jaune de 50 cm de long	u
	Craie blanche (carton de 16 boites de 100)	u
	Craie couleur (carton de 16 boites de 100)	u
	Carton de rame de Papiers A4 80g	u
	Registre Appel journalier Importe	U

	Registre transmission Importe	U
	Registre courrier départ Importe	U
	Registre courrier arrivée Importe	U
	Agrafeuse 8/4	U
	Effacoire avec manche en bois	U
	Cahier de préparation 400 pages , 80g	U
	Trombones paquet de 1000	U
	Boite corrector Bic	u
	Chemises cartonnées paquet de 100, 180g	u
	sous chemises paquet 250, 80 gr	u
	Enveloppes A4 paquet 100	u
	Enveloppes A5 paquet de 50	u
	Compendium, 1m	u
	Grande Equerre pour tableau	u
	Grand Compas pour tableau	u
	Boite de colle pour papier	u
II	KIT HYGIENE	
	Savon morceau de 400g	u
	Eau de Javel en L	u
	Crésyl en L	u
	Papier Hygiénique en rouleau (48)	u
	Seau en plastique de 15 L avec couvercle	u
	Chlore en kg	u
	Bouilloire scarlett	u
	Gobelets en plastique	u
	Brouette Tropicque Orange	u
	Râteau Tropicque	u
	Pelle bêche Tropicque	u
	Pelle ordinaire Tropicque	u
	Seau maçon en Plastique	u

	Bidon avec robinet + tablette	u
III	BOITE A PHARMACIE	
	Boite a pharmacie Complete	u

3. Allotissement

Ce marché a un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine concerné.

5. Financement

La fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum aux écoles publiques d'un montant prévisionnel de 14 500 000 FCFA est financée par le BIP MINEDUB 2023, imputation : 57 15 102 02 641176 464201 426

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique de la Commune d'Obala.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Service Technique de la Commune d'OBALA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (**20 000**) francs CFA payable à la recette Municipale de la Commune d'Obala.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

8. Remises des offres

Les bordereaux descriptifs, quantitatifs et estimatifs doivent être chiffrés. Les offres rédigées en français ou en anglais établies en sept (07) exemplaires (dont l'original et six (06) copies), doivent être déposées sous enveloppe fermée cachetée, contre récépissé au Service de la passation des marchés (Service Technique) de la Mairie d'Obala sis au premier étage de l'immeuble abritant la Commune, au plus tard le **28 JUILLET 2023 à 10 heures**, heure locale, et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION

N°003/ DC COB/ / CIPM / du 30 JUIN 2023

POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de 30 jours.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 7.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DC, d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs CFA**;
La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28 JUILLET 2022 à 12 heures** par la **Commission interne de passation des marchés à la Mairie d'Obala.**

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Les principaux critères éliminatoires sont:

- a- dossier incomplet ;
- b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- d- Absence de la Caution de soumission ;
- e- Non-conformité du modèle de soumission ;
- f- Une pièce absente ou non conforme après un délai de 48 h accordé à l'ouverture des plis;
- g- La remise en main propre de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis ;
- h- la capacité financière d'un montant de dix millions (10 000 000) de Francs CFA ;

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) Le délai d'exécution ;
- ii) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO.

13. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue. Toutefois, l'offre non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du Service de passation de marchés de la Commune d'Obala, dès publication du présent avis.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert : 1517

Tous les soumissionnaires doivent joindre un CD de leurs offres dans leur enveloppe.

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

CONSEIL REGIONAL DU SUD

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000005/AONO/RS/CRS/CIPM/2023
DU 27/06/2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) CASES TRADITIONNELLES DANS LES
CHEFS LEIUX DE DEPARTEMENT DE LA REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL, Autorité Contractante et maitre d'ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de quatre (04) cases traditionnelles traditionnelle dans les chef-lieu de département de la région du sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

? Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;

? Les travaux de terrassement ;

? Les travaux des fondations ;

? Les travaux d'élévation (maçonnerie, béton armé) ;

? Les travaux de charpente – couverture ;

? Les travaux de menuiserie métallique ;

? Les travaux de menuiserie bois ;

? Les travaux d'électricité ;

? Les travaux de peinture ;

? Les V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de 200 000 000 (Deux cent millions) francs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public du conseil régional, Exercice 2023 pour un montant prévisionnel de **200 000 000 (Deux cent millions) francs CFA TTC**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dans les Services du conseil régional du Sud, dès publication du présent avis,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dans les Services du conseil régional du Sud, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** à la Recette du conseil régional.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général du Conseil Régional Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37 au **plus tard le 21/07/2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00005/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) CASES TRADITIONNELLES DANS LES CHEF - LEIU DE DEPARTEMENT DE LA REGION DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{ER} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit quatre millions (4 000 000) francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{ER} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, soit quatre (4 000 000) francs CFA

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières a **ura lieu le 21/07/2023 2023 à 14 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Sud. Chaque soumissionnaire assiste à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation

4- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES A.Critères éliminatoires :

a.Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public pendant les 3 dernières années.

b.Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Non-respect du profil du conducteur des travaux ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.

c.Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Absence d'un Sous-détail des Prix unitaires ;
- 4) Non-respect du modèle de sous détail des prix.

B.Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références;
- 5- Attestation de solvabilité financière d'au moins 50 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par

une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

6- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 40 « oui » sur 56) seront examinées.

14. Attribution

Le Marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Conseil Régional du Sud, Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication.

EBOLOWA le 27 Juin 2023

Le MAIRE

MVE ELEMVA Emmanuel

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 002008/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RAVALEMENT EN PEINTURE INTÉRIEURE DES BÂTIMENTS B, DE LA DAG, DE L'IG, DE LA D1 ET DE LA D3 AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision **N°002009/DIPL/D12/SDBMM/SM du 20 juin 2023**, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
ETS KANG B.P : 20.654 YAOUNDE Tel : 677 756 733	49 941 590	03 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa Lettre Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

Soumissionnaire	Motifs
2NBO SARL B.P : 190 BAFANG Tel : 653 403 939	Éliminé, tombe sous le coup du critère. Son chiffre d'affaires annuel moyen des trois derniers exercices est inférieur à 30.000.000 de Francs CFA.

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures.

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

CONSEIL REGIONAL DU SUD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0003/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE QUATRE (04) CENTRES D'EXCELLENCE DE PRODUCTION DE CACAO POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL, Autorité Contractante et maitre d'ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'équipement de quatre (04) centres d'excellence de production de cacao pour le compte du conseil régional du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Fourniture des plots en béton ;
- Fournitures de la structure métallique ;
- Fourniture des tables des séchages ;
- Fourniture des bâches ;
- Fournitures des séchoirs artisanaux ;

Fourniture des caisses de fermentation.

3. Cout Prévisionnel

Exercice 2023 pour un montant prévisionnel de 200 000 000 (Deux cent millions) francs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget d'investissement public du conseil régional,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dans les Services du conseil régional du Sud, dès publication du présent avis,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dans les Services du conseil régional du Sud, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** à la Recette du conseil régional

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Conseil Régional Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37 **au plus tard le 20/07/2023 2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0000003/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE QUATRE (04) CENTRES D'EXCELLENCE DE PRODUCTION DE CACAO POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel de livraison des équipements est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier de livraison entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, délivrée par une compagnie d'assurance ou par un établissement bancaire de 1^{ER} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit quatre millions (4 000 000) francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par une compagnie d'assurance ou un établissement bancaire de 1^{ER} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit quatre (4 000 000) francs CFA

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 20/07/2023 2023 à 13 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Sud. Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ou non-conformité de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Non-respect du profil du conducteur des travaux ;
- 3) N'avoir jamais équipé un centre d'excellence de même nature ;
- 4) Attestation sur l'honneur de non abandon d'un marché public ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Absence d'un Sous-détail des Prix unitaires

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références ;
- 5- Attestation de solvabilité financière d'au moins 50 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

6- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 40 « oui » sur 56) seront examinées.

14. Attribution

Le Marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Conseil Régional du Sud, Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication.

EBOLOWA le 27 Juin 2023

Le MAIRE

MVE ELEMVA Emmanuel

CONSEIL REGIONAL DU SUD

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00001/AONO/RS/CRS/CIPM/2023
DU 27/06/2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE BATIMENTS AGRICOLES POUR QUATRE (04)
CENTRES D'EXCELLENCE DE PRODUCTION DE CACAO POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU
SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
23-2-21-0421-5-23317

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL, Autorité Contractante et maitre d'ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de bâtiments agricoles pour 04 centres d'excellence de production de cacao pour le compte du conseil régional du Sud

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- les travaux préparatoires;
- les fondations ;
- les élévations ;
- Charpente et couverture.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de 200 000 000 (Deux cent millions) francs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget d'investissement public du conseil régional, Exercice 2023 pour un montant prévisionnel de 200 000 000 (Deux cent millions) francs CFA TTC.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dans les Services du conseil régional du Sud, dès publication du présent avis,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dans les Services du conseil régional du Sud, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** à la Recette du conseil régional.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général du Conseil Régional Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37 **au plus tard le 20/07/2023 à 14 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0001/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE BATIMENTS AGRICOLES POUR QUATRE (04) CENTRES D'EXCELLENCE DE PRODUCTION DE CACAO POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{ER} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit quatre millions (4 000 000) francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{ER} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit quatre (4 000 000) francs CFA

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20/07/2023 à 15 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Sud.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ou non-conformité ;
- 2) Pièces administratives falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
- 4) Absence de l'attestation de non abandon signée sur l'honneur.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Non-respect du profil du conducteur des travaux ;
- 3) N'avoir jamais construit un centre pour le même objet ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Absence d'un Sous-détail des Prix unitaires.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références;
- 5- Attestation de solvabilité financière d'au moins 50 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une

banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

6- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 40 « oui » sur 56) seront examinées.

14. Attribution

Le Marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sousdétails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Conseil Régional du Sud, Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication.

EBOLOWA le 27 Juin 2023

Le MAIRE

MVE ELEMVA Emmanuel

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012
/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 30/06/2023 POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET
PHOTOCOPIEURS AU FEICOM,AU TITRE DE L'EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
61-21-42

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la maintenance des imprimantes et photocopieurs du FEICOM.

Les caractéristiques techniques desdites prestations sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent les maintenances préventive et curative des imprimantes et les photocopieurs ainsi que la fourniture des pièces de rechange.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **vingt-cinq millions (25 000 000)** francs CFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine et ayant exercées au moins au cours des trois (03) dernières années sans discontinuité.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), exercices 2023 et suivant, ligne « 61-21-42 entretien du matériel informatique ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4^{ème} Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4^{ème} , Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante mille (40.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; porte 11 ; Fax 222 23 17 59 au plus tard le **04/08/2023 à 13 heures précises** et devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012 /AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 30/06/2023** POUR LA MAINTENANCE DES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS AU FEICOM,

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission **d'un montant de cinq cent mille (500.000) F CFA** établie par une banque ou une compagnie d'assurances de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances, acquitté à la main par l'émetteur et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont le cautionnement de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues au Service des Marchés et Approvisionnements, Poste 217, Porte 11 ; après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet pur et simple de celle-ci sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps et aura lieu le **04/08/2023** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM rue 4.561, à Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des offres ;

Absence du cautionnement de soumission conformément à la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

Absence de TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés à la dernière page, cachetés avec le nom et qualité du signataire ;

Absence d'attestation de visite des sites (12) signée par le Chef de la Cellule des Systèmes de l'Information à la Direction Générale, des Chefs d'Agences Régionales et du Chef d'Antenne de Kribi ou de leurs Représentants ;

Note technique inférieure à 75% de « Oui » ;

7 Absence d'un rapport de test des équipements à maintenir avec constats et recommandations ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Références dans les prestations spécifiques ;

Qualification du personnel clé, CV et copies certifiées des diplômes et attestation de disponibilité du personnel ;

Capacité financière ;

Méthodologie et Calendrier d'exécution des différentes maintenances.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée, la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM :

Tél : (237) 222 23 51 64, Poste 217, Porte 11.
BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565
Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivants : 1517 »

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CIPM/FR/2023 DU 30/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ANALYSE DES CAUTIONS D'AVANCE DE DEMARRAGE ET RETENUE DE GARANTIE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CONTRATS AU FONDS ROUTIER DEPUIS SA CREATION (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

IMPUTATION

612050 - 9BS612AC05 - A2P1A200

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Fonds routier lance un Appel d'Offres National ouvert pour le recrutement d'un consultant chargé de l'analyse des cautions d'avance de démarrage et retenue de garantie des contrats au fonds routier depuis sa création (en procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Le consultant retenu dans le cadre de cet Appel d'Offre sera chargé de :

i. Inventaire physique des cautions papiers :

Il s'agira ici de procéder au recensement des cautions papiers. Pour chaque année, le consultant devra établir une liste faisant ressortir :

- les types de caution ;
- les dates d'émission ;
- leurs émetteurs ;
- le nombre de caution ;
- les mains levées ;
- les soldes ;
- références du marché ;
- durée de vie du marché.

ii. Analyse des cautions :

Il s'agira entre autres de

- S'assurer de l'authentification de l'ensemble des cautions détenues par le Fonds routier ;
- Rattacher toutes ces cautions à leurs marchés respectifs et formuler les observations éventuelles ;
- Identifier les cautions se rattachant aux marchés clôturés ou non actifs afin de déclencher une procédure de restitution à leurs propriétaires.

iii. Saisie des cautions dans la base des données informatique :

Après avoir procédé au comptage par année, au classement des cautions par type et par émetteur, ainsi qu'à leur audit, le consultant devra saisir toutes les cautions sur la plateforme dédié sur le logiciel de gestion intégrée TOMPORTAIL.

iv. Sécurisation des cautions :

Il s'agit de la conservation des cautions dans un espace en toute sécurité. Le consultant devra proposer en plus des rapports :

- (a) un mécanisme de renforcement du contrôle interne ;
- (b) les moyens de suivi et d'assistance en cas de survenance du contentieux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la mission à l'issue des études préalables est de : **cinquante millions (50 000 000) de FCFA TTC** (Toutes Taxes Comprises).

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux cabinets et consultants basés au Cameroun et exerçant dans le domaine de la gestion des risques, de l'audit comptable, financier, stratégique, de conformité ou de performance.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement du Fonds routier, exercices 2023, Imputation budgétaire : 612050 - 9BS612AC05 - A2P1A20008 - Site 04

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres, en version physique, peut être consulté aux heures ouvrables (7h30 – 15h30) dans les bureaux du Fonds routier sis à l'immeuble SNI, 12^{ème} étage, porte 12-21, Tél : 222 22 47 52, Yaoundé-Cameroun, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, au Fonds routier, Porte 12-21 Bureau du Courrier, sur présentation d'une quittance de versement au Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N° 33598860001-44 à la BICEC, d'un montant de **vingt cinq mille (25 000) FCFA** non remboursable représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP _____; FAX _____; TEL. _____.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel devra parvenir au Fonds routier, Bureau du courrier porte 12-21, **au plus tard le 01/08/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CIPM/FR/2023 DU 30/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ANALYSE DES CAUTIONS D'AVANCE DE DEMARRAGE ET RETENUE DE GARANTIE DES CONTRATS AU FONDS ROUTIER DEPUIS SA CREATION (EN PROCÉDURE D'URGENCE) « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de quatre (04) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 01/08/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier dans la salle de conférences du Fonds routier sis à l'immeuble SNI 13^{ème} étage, porte 13-06.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission du présent DAO à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Offre ne respectant pas le règlement particulier de l'Appel d'Offres ;
- Note technique inférieure à **80/100 points** ;
- Non-respect du modèle de soumission ;
- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des offres.

Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

- Qualification des experts (Personnel clé de la mission) (40 pts)
- Références du consultant (10 pts)
- Méthodologie et plan de travail (40 pts)
- Logistique (05 pts)
- Présentation de l'offre (05 pts)

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du Fonds routier, à l'adresse ci-après : B.P. : 6221 Yaoundé ; TEL. 222 22 47 52.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

COMMUNE D'OBALA

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COB/CIPM/2023
DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20 TONNES POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS
ET LES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Obala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture d'un camion 20 tonnes pour le ramassage des déchets et les travaux publics, Commune d'Obala, Département de la Lékié Région du centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'Offres comprennent notamment : l'achat, le transport, la fourniture, les essais ou test de fonctionnalité et la réception. Ces travaux sont répartis en un (01) lot unique suivant le tableau ci-après :

N° Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire	Montant	Imputation
Lot unique	fourniture d'un camion 20 tonnes	Obala	OBALA	Commune d'Obala	85 000 000	57 27 100 02 641176 524415 821

3. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires installés ou ayant une représentation avérée en République du Cameroun.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les concessionnaires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celui pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDEVEL), exercice 2023, d'un montant de quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) FCFA.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être Consulté au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de *cent mille (100 000) FCFA* à verser à la recette municipale d'Obala, ou en cas de refus, payer au trésor public, cf circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022. Ce montant représente les frais d'acquisition du dossier. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune d'Obala au plus tard **le 28 juillet 2023 avant 12, 00 heures précises**, heure locale, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20 TONNES POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS ET LES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : BIP 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Les délais de livraison sont de 02 (deux) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les Travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **Un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA ;**

La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commission interne de passation des marchés de la Commune d'Obala. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 28 juillet 2023 à 13 h**, par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Obala,

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Les principaux critères éliminatoires sont:

- a- dossier incomplet (Technique ou financier) ;
- b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
- d- Absence de la Caution de soumission et de la surface financière ;
- e- Non-conformité du modèle de soumission ;
- f- Une pièce absente ou non conforme dans le dossier administratif après un délai de 48 h accordé à l'ouverture des plis;
- g- La remise en main propre de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis ;

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- La capacité financière
(Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions) ; Oui/Non
 - Les références du fournisseur ces trois dernières années(En général et dans les fournitures similaires) ; Oui/Non
 - L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement (service après vente et formation) ; Oui/Non
 - le programme de livraison du véhicule ; Oui/Non
 - Les plans de charge annuel 2022 et celui prévisionnel 2023 ; Oui/Non
 - Le service après-vente ; Oui/Non
 - Certificat de garantie établie par le fabricant /fournisseur ; Oui/Non
 - L'attestation de visite du site ; Oui/Non
- La méthodologie ; Oui/Non
- La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO. Oui/Non
- Le non-respect de 82.14 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.**

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Obala attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Mairie d'Obala, au premier étage (Service Technique), dès publication du présent avis.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

PROGRAMME SPÉCIAL DE RECONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'EXTREME NORD

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000001/AMI/MINEPAT/PSRDREN/UGP/CSPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES D'ARCHITECTURE, GEOTECHNIQUE, GEOMETRE, GEOGRAPHE ETC...ET BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ECONOMIQUES, FINANCIERES, INFORMATIQUES ET TECHNIQUES ET DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CERTAINS MARCHES DES TRAVAUX PASSES AU PROGRAMME SPÉCIAL DE RECONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD (PSRDREN) POUR LES EXERCICES 2023 ET 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants, des Cabinets d'Etudes et Bureaux d'Etudes pour une meilleure exécution physique des projets, le Coordonnateur du Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord, conformément aux dispositifs des articles 76 al. 1 et 78 al. 1 du Code des marchés publics, portant publication d'un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Consultants, Cabinets d'Etudes, entreprises et Bureaux d'Etudes Techniques désireux de participer aux Avis d'Appel d'Offres Restreint relatif aux études économiques, financières, informatiques et études techniques et à la maîtrise d'œuvre des marchés des travaux pour le compte de l'exercice 2023.

2. Objet

Le présent Avis porte sur la pré-qualification des Consultants, des Cabinets d'Etudes et Bureaux d'Etudes suscités qui seront chargés d'accompagner le Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord dans la réalisation des prestations relatives aux domaines visés au point 1 ci-dessus pour le compte de l'Exercice 2023.

N° d'ordre Composants	Libellés	Descriptions (Sous-rubriques)
I	Habitat/Bâtiments et Equipements Collectifs	Etudes techniques et Maîtrise d'œuvre des travaux de construction et de la réhabilitation des bâtiments et équipements socio-collectifs
II	Infrastructures Routières	Etudes techniques et Maîtrise d'œuvre des travaux de construction et de la réhabilitation des routes, de l'assistance géotechnique pour les travaux routiers
III	Autres infrastructures	Etudes techniques et Maitrise d'œuvre des travaux des autres infrastructures (aménagement divers, barrages de retenus, marres etc.)
IV	Eau et énergie	Etude techniques et Maitrise d'œuvre des travaux de construction des forages, d'éclairage publics, d'électrification et des adductions d'eau potable
V	Etudes économique et financière	Etudes diverses en planification, perspectives économiques, modélisation, audits des systèmes, évaluation des projets, élaboration des politiques publiques diverses
VI	Informatiques	Etudes informatiques, audits des systèmes d'information, conception et mise en place des logiciels divers, etc.
VII	Consultants individuels	Etudes diverses, préparation des Termes de Références

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être déposés en version physique en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, à la porte 620 de l'Immeuble principal du MINEPAT, sis au Boulevard du 20 mai ou à la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême Nord à Maroua au plus tard le 19 JUILLET 2023 à 14h locales et doivent porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000001/AMI/MINEPAT/PSRDREN/UGP/CSPM/2023 du 29 JUIN 2023 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS, CABINETS D'ETUDES, ET BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ECONOMIQUES, FINANCIERES, INFORMATIQUES ET TECHNIQUES ET DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CERTAINS MARCHES DES TRAVAUX PASSES AU PROGRAMME SPÉCIAL DE RECONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD (PSRDREN) POUR LES EXERCICES 2023 ET 2024

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Les versions numériques seront transmises en même temps à l'adresse email suivante : bellofikah@gmail.com/hbello@minepat.gov.cm

4. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprend :

3.1 Un dossier administratif comportant :

- a) la déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signé
- b) L'attestation d'immatriculation ;
- c) la copie de l'attestation de non-redevance ;
- d) l'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- e) l'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- f) l'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle seront domiciliés les marchés en cas d'attribution. Elle devra être délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances ;

émetteur

- g) les pouvoirs dans le cas où le soumissionnaire agit comme mandataire d'un groupement ;
- h) l'accord de groupement signé entre les membres du groupement.

N.B : En cas de groupement, tous les membres du groupement devront fournir les pièces b) à f). Les pièces a) et g) devront être fournies par le mandataire du groupement. Les pièces a), b), f) et g) sont les seules exigées pour les consultants individuels.

Il est précisé que les pièces du dossier administratif doivent être déposées en originaux ou copies certifiées conformes et datées de moins de trois (03) mois. Aussi, l'absence d'une des pièces sus énumérées entraîne le rejet du dossier.

3.2 Un dossier technique comportant :

- a) les références de l'entreprise ou du consultant sur les trois (03) dernières années comportant aux moins deux (02) prestations réalisées antérieurement dans le domaine ciblé ;
- b) le personnel d'encadrement le cas échéant ;

Chaque candidat devra présenter une liste du personnel adapté au type de prestation visée avec un CV daté et signé relatif au domaine choisi. Le minimum requis est détaillé dans le tableau ci-dessous :

COMPOSANTS	CHEF DE MISSION	ASSISTANT
I	Architecte ou Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 05 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments en tant que Chef de mission	Ingénieur BAC + 3 ans de Génie Civil inscrit à l'Ordre / Technicien Supérieur de Génie Civil avec une expérience d'au moins 5 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments
II	Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 05 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des routes et des ouvrages d'art en tant que Chef de mission	Ingénieur BAC + 3 ans de Génie Civil inscrit à l'Ordre / Technicien Supérieur de Génie Civil avec une expérience d'au moins 5 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des routes
III	Architecte Urbaniste, Ingénieur de Génie Civil ou du Génie Rural inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 05 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction des travaux d'aménagements écotouristiques, des forages, des marres, des barrages de retenu, en tant que Chef de mission	Architecte Urbaniste, Ingénieur de Génie Civil ou du Génie Rural ou du Génie Electrique inscrit à l'Ordre / Technicien Supérieur de Génie Electrique avec une expérience d'au moins 5 ans dans le suivi et le contrôle des travaux de construction d'aménagements écotouristiques, des forages, des marres, des barrages de retenu
IV	Ingénieur de Génie Civil ou du Génie Rural ou du Génie Electrique inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins quinze (15) ans dans les études et ou suivi et le contrôle des travaux de construction des forages, d'éclairage public, d'électrification et les adductions d'eau en tant que Chef de Mission	Ingénieur de Génie Civil ou du Génie Rural ou du Génie Electrique inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans les études et ou suivi et le contrôle des travaux de construction des forages, d'éclairage public, d'électrification et des adductions d'eau.
V	Diplômé de l'enseignement supérieur dans le domaine ciblé (BAC+5) au moins avec une expérience avérée dans le domaine de l'étude (05 ans au moins)	Diplômé de l'enseignement supérieur dans le domaine ciblé (BAC+3) au moins avec une expérience avérée dans le domaine de l'étude (03 ans au moins)
VI	Diplômé de l'enseignement supérieur dans le domaine ciblé (BAC+5) au moins avec une expérience avérée dans le domaine de l'étude (05 ans au moins)	Diplômé de l'enseignement supérieur dans le domaine ciblé (BAC+3) au moins avec une expérience avérée dans le domaine de l'étude (03 ans au moins)
VII	Diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine ciblé (BAC + 5ans) au moins avec une expérience avérée dans le domaine de l'étude (05 ans au moins)	

c) une note méthodologique sommaire (au moins 8 pages) du travail à faire, suivant le domaine choisi et comportant l'organigramme de l'entreprise le cas échéant

d) la liste des moyens techniques, logistiques et matériels en propriété ou en location (fournir une carte grise, des



factures ou toute autre pièces devant être certifiée) ; appareil des CASSAGRANDES avec accessoires, moule CBR avec accessoires, dame PROCTOR, étuve ou plaque chauffante avec bouteille à gaz, série de tamis complète, densitomètre dynamique à membrane avec accessoires, tamis de 20mm, gamelle à bruler, pénétrromètre dynamique, station totale avec accessoires, niveau, véhicules de liaison, imprimantes, ordinateurs portables, licences des logiciels appropriés.

N.B : La liste des moyens techniques n'est pas demandée pour les consultants individuels

5. Critères d'évaluation

5.1 Critères éliminatoires :

- Dossier administratif non conforme ou incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieur à 70 points sur 100

5.2 Critères essentiels :

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

- deux références (02 références au moins) du candidat relatives à la réalisation des prestations analogues (10 points) ;
- personnel d'encadrement (40 points) ;
- compréhension de la mission et présentation de la méthodologie du travail (40 points) ;
- moyens techniques et logistiques ou matériel (10 points)

Seuls les candidats, qui totalisent, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur 100, seront retenus pour participer aux appels restreints des différentes composantes

6. Renseignements Complémentaires

A la suite de la présente manifestation d'intérêt, les marchés seront passés après Appel d'Offres Restreint, lancé par le Coordonnateur du Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord, conformément à la réglementation en vigueur.

N.B: Le Coordonnateur du Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord, se réserve le droit de classer par domaine possible les candidats selon leur pertinence dans la note méthodologique présentée.

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel à Manifestation d'intérêt, les candidats intéressés peuvent s'adresser à la porte 620 de l'Immeuble principal du MINEPAT, sis au Boulevard du 20 mai ou à la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême Nord à Maroua

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le COORDONNATEUR

MAGRA MASSAOU ALHADJI

COMMUNE DE MAKENENE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N° 006/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 09/06/ 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/C-MAK/CIPM/2023 DU ...17/02/ 2023 RELATIF AU PROJET D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE MAKENENE (ENTREE CETIC DE MAKÉNÉNÉ-QUARTIER BABITCHOUA, 1,5KM MONOPHASÉ AVEC PORTE DE TRANSFORMATION, LOT1 (LYCÉE DE MAKÉNÉNÉ-VILLAGE MBALAM), (3,3KM EN TRIPHASÉ LOT2) COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)

LOT N°	attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
Lot N° 1	CEGC B.P Bafoussam Tél : 699 52 21 50	20 999 642	Vingt millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf million six cent	Trois (03) mois
LOT2	CEGC B.P Bafoussam Tél : 699 52 21 50	28 999 549	Vingt-huit million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quarante neuf	Trois (03) mois

Ladite ou lesdites entreprises est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés par conséquent de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la porte 112 de l'hôtel de ville de Makénééné.

MAKENENE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},
Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°03BIS/AONO/CAY1er/ CIPM /23 du 27/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LA LOCALITE DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL), sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRES	ALI MULTISERVICES
EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE	CONFORME
EXAMEN OFFRE TECHNIQUE	CONFORME
EXAMEN OFFRE FINANCIERE	18 303 742FCFA
DELAI DE LIVRAISON	3 MOIS
RESULTATS	QUALIFIE



-
-
-
-
-

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à la société ALI MULTISERVICE, TEL :699857196, représenté par Monsieur **DAOUDA ALI**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 18 303 742 FCFA** (dix-huit millions trois cent dix mille huit cent trente-huit) est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande. **LE MAIRE**
ABOUNA Jean-Marie

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°005/D/C-MGME/SG/2023 du 29 Juin 2023 , le résultat portant publication de l'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2023 DU 02/ 06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE qui se présente ainsi qu'il suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGUEME	ETS GLOBAL BUSINESS BP: 00 MBALMAYO Tel: 697 89 074	17 805 873	03 Mois	Adjudicataire

L'entreprise **ETS GLOBAL BUSINESS BP: 00 MBALMAYO Tel: 697 89 074** est retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux(02) salles de classe à l'école publique bilingue de Mengueme pour un montant toutes taxes comprises de **17 805 873 (Dix-sept millions huit cent cinq mille huit cent soixante-treize) FCFA** dans la Commune de MENGUEME pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Mengueme, pour l'établissement de sa lettre commande.

MENGUEME le 29 Juin 2023

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE



CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°00083/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRTV/CIPM/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL (IFCPA), EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRTV/CIPM/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL (IFCPA), EXERCICE 2023, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 13 JUIN 2023** EST **REPORTÉE AU 02 AOUT 2023.**

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 12 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MAKENENE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N°008/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 06/06/ 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°008./AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 17/02/2023 2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE KINDING-NDJABI DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)

LOT N°	attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
UNIQUE	ETS SOFRELEC SARL Tèl: 653 54 74 31	 9 494 983	<i>Neuf millions quatre cent quatre vingt quatorze mille neuf cent quatre vingt trois</i>	<i>trois (03) mois</i>

Ladite ou lesdites entreprises est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés par conséquent de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la porte 112 de l'hôtel de ville de Makénééné.

MAKENENE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS MARCHE PASSE APRES AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C-MENGUEME/SG/SPM/CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02910-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA- ASH DU 12 JUIN 2023 EN PROCEDURE 109(C) EN DEUX LOTS POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CHEFFERIE BENEALOT (INTER N2) – NKOL BENEALOT (8,2KM) ET LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0134013 : CARREFOUR MVAMBOT (INTER N2) - CARREFOUR NKOL EBAE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°001/D/C-MGME/SG/2023 du 02 Juin 2023, le résultat portant publication de l'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C-MENGUEME/SG/SPM/CIPM/2023 DU 14 Juin 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02910-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA- ASH DU 12 Juin 2023 EN PROCEDURE 109(c) en deux lots POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CHEFFERIE BENEALOT (Inter N2) – NKOL BENEALOT (8,2km) ET LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0134013 : CARREFOUR MVAMBOT (INTER N2) - CARREFOUR NKOL EBAE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE qui se présente ainsi qu'il suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
<p><u>LOT1</u></p> <p>-</p> <p>-</p> <p>TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CHEFFERIE BENEALOT (Inter N2) – NKOL BENEALOT (8,2km)</p>	<p>CENEG-CAM</p> <p>BP: 34388 Yaoundé</p> <p>Tel: 661 33 33 32</p>	<p>Phase1:</p> <p>59 975 296</p> <p>Phase 2</p> <p>69 994 980</p> <p>Phase3</p> <p>69 984 843</p>	<p>03 Mois par phase</p>	<p>Adjudicataire</p> <p>Note obtenue 21/22 soit 95,45% des critères de qualification.</p>
<p><u>LOT2</u></p> <p>TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0134013 : CARREFOUR MVAMBOT (INTER N2) - CARREFOUR NKOL EBAE</p>		<p>26 997 604</p>	<p>03 Mois</p>	

L'entreprise **CENEG-CAM BP: 34388 Yaoundé Tel: 661 33 33 32** est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien de la route communale **Chefferie BENEALOT (Inter N2) – NKOL BENEALOT (8,2km) Lot 1** pour un montant toutes taxes comprises de **59 975 296** (Cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt-dix-six) FCFA pour la **phase 1** ; **69 994 980** (Soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quatre-vingt) FCFA pour la **phase 2** et **69 984 843** (Soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quarante-trois) FCFA pour la **phase 3** pour travaux d'entretien de la route communale C0134013 : CARREFOUR MVAMBOT (INTER N2) - CARREFOUR NKOL EBAE pour le **lot 2** pour un montant toutes taxes comprises de **26 997 604** (Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quatre) FCFA dans la Commune de MENGUEME pour un **délai d'exécution de trois (03) mois**.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Mengueme, pour l'établissement de sa lettre commande.

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°356/23/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/NNN DU 14 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;
 Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;
 Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;
 Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;
 Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.
 Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;
 Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
 La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
 Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
 Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
 Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023.
 Ø Considérant les propositions d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Enseignements Secondaires respectivement du 09 MAI 2023;
 Ø Considérant le Procès –verbal des Négociation du 02 juin 2023,

Le Ministre des Enseignements Secondaires

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprises, ci-après désignée, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Avis d'Appel d'offres National Ouvert N°15/AONO/MINESEC/CIPM/2023 du 1^{er} mars 2023, pour les travaux de construction au CETIC Bilingue de Mewoulou de la manière suivante :

N°s AVIS	Lots	OBJETS DE LA COMMANDE	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS FCFA TTC	IMPUTATIONS	DELAIS (Jours)
15	-	Travaux de construction d'un bloc pédagogique en R+1 de quatre (04) salles de classes, deux (02) salles spécialisées + Bureaux au CETIC BIL. de MEWOULOU	Ets ANC BUILDERS Sarl	108.656.657	57-25-105 01 523314 2331442	160

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**DECISION N°367/23/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/BJ DU 28 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION
D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;
 Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;
 Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;
 Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;
 Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.
 Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;
 Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
 La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
 Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
 Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
 Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023.
 Ø Considérant les propositions d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Enseignements Secondaires respectivement des 09 & 31MAI 2023;
 Ø Considérant les Procès –Verbaux des Négociations du 22 juin 2023,

Le Ministre des Enseignements Secondaires

DECIDE

Article 1^{er} : Les Entreprises, ci-après désignées, sont déclarées adjudicataires des Marchés objet des Avis d'Appel d'Offres Nationaux Ouverts N°13 & 14/AONO/MINESEC/CIPM/2023 des 24 Février 2023, pour les Travaux de Construction au Lycée Technique et Professionnel Agricole de YAGOUA & LAGDO de la manière suivante :

N° AVIS	OBJETS DE LA COMMANDE	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS FCFA TTC	IMPUTATIONS	DELAIS (Jours)
13	Travaux de Construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de YAGOUA.	Groupement Ets DYNAMIC EASY COMPANY- Ets SONESHKA	310 080 632	57-25- 112 01 571306 523314	170
14	Travaux de Construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de LAGDO	Sté DYNAMIC EASY COMPANY Sarl	291 475 795	57-25- 112 01 571521 523314	170

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et Communiquée partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juin 2023

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE ZOETÉLÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000010/AONO/C-ZOE/CMP-2023 DU 06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE HOTELIERE MUNICIPALE DE ZOETELE (BÂTIMENT PRINCIPAL)DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent projet d'Avis d'Appel d'Offres a pour objet,l'exécution des travaux de construction de la Résidence Hôtelière Municipale de Zoétéélé (bâtiment principal)dans la Commune de ZOETELE, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisés dans le CCTP ou le détail estimatif et quantitatif comprennent de manière générale les activités ci-après :

LOT 100 INSTALLATION DU CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES

LOT 200 TERRASSEMENT

LOT 300 TRAVAUX DE BETON ET BETON ARME

LOT 400 TRAVAUX DE MACONNERIES

LOT 500 ETANCHEITE ET ISOLATION

LOT 600 CHARPENTE ET COUVERTURE ET FAUX PLAFOND

LOT 700 REVETEMENTS DURS

LOT 800 PLOMBERIE

LOT 900 ELECTRICITE

LOT 1000 MENUISERIE METALLIQUE

LOT 1100 PEINTURE

LOT 1200 VRD

3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel des travaux objets du présent Avis d'Appel d'Offres est de deux

cent soixante-treize millions sept cent quatre-vingt mille(273780000) FCFA et 4 500 000 FCFA répartis en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

N°LOTS	RUBRIQUE	MONTANTS (en FCFA)
1	Travaux bâtiment principal	273 780 000
2	Respect des clauses environnementales	4 500 000
TOTAL		278 280 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine de la construction et ayant une solide expérience technique pour la conduite des travaux à exécuter, notamment en matière du Génie-Civil et Rural et justifiant des travaux qui en constituent l'objet

5. Financement

Les travaux objets du présent projet d'Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget du FEICOM-COMMUNE DE ZOETELE,

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent projet d'Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Ville de ladite Commune au carrefour BIBAE dans le Centre Urbain. B.P : 02 ZOETELE, sur présentation de la quittance d'achat du dossier. Le dossier peut être consulté en ligne dans le site de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent projet d'Avis, le Dossier d'Appel d'Offres est obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Ville de ladite Commune au carrefour BIBAE dans le Centre Urbain. B.P : 02 ZOETELE, sur versement d'une somme non remboursable de 200 000 (deux cent mille)Francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. Le dossier peut être consulté en ligne dans le site de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, le cas échéant leur adresse complète : Boite Postale

En outre, Cette quittance devra ressortir les informations suivantes :

- Le nom de l'Entreprise ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- L'objet de l'Appel d'Offres ;
- Le montant du DAO ;
- La date d'achat du DAO ;
- La date d'achat du DAO ;
- La Boîte Postale de l'Entreprise ;
- Le numéro de téléphone de l'Entreprise.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies respectivement des Marchés Publics de la Commune de Zoétéélé, **au plus tard le 29/06/2023**, heure locale. Chaque entreprise devra joindre à contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres et faisant ressortir les prix en Francs CFA. Les Offres seront présentées dans trois (03) enveloppes contenant le Dossier Administratif, enveloppe « B » pour les propositions techniques, enveloppe « C » pour les propositions financières, dans une grande enveloppe portant impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00010/AONO/CIPM/CMP/C/ZOE-2023 DU 06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
RESIDENCE HOTELIERE MUNICIPALE DE ZOETELE (bâtiment principal)) DANS LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE ZOETELE, PROCEDURE
procédure d'urgence ».**

Financement : FEICOM-COMMUNE DE ZOETELE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires. Ce délais cours à compter de la date de la notification de la décision de la Commune de Zoétéélé, à laquelle le lancement des activités devra être le préalable.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué en annexe, sous forme bancaire ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution, proportionnel au montant de l'offre, sera de **millions cinq cent mille)Francs CFA**. Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'office au plus tard trente(30)jours après la soumissionnaire n'ayant pas été retenu (s). Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Contrat, le cautionnement sera libéré définitif.

N.B : la Liste des Banques et compagnies d'assurances agréée par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les Marchés Publics.

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux pour certaines et en copies certifiées conformes pour les autres, ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Sauf dérogation du RPAO, elles doivent être datées de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment la production de copies non originales de l'entreprise délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Marchés Publics.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières **aura lieu** le jour de la Passation des Marchés Publics de la Commune de Zoétéélé dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de Zoétéélé, sis au quartier de Zoétéélé. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant l'habilitation nécessaire.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires (aspect général).

Les critères éliminatoires sont indiqués ainsi qu'il suit :

1. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification des pièces) ;
2. Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des travaux conformes aux clauses techniques » ;
3. Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
4. Offre Administrative incomplète (pièce(s) non compétée(s) dans un délai de 48heures à compter de la date d'ouverture de l'offre) ;
5. Offre Financière incomplète (absence/omission d'un prix unitaire quantifié) ;
6. Absence des attestations signées par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Conditions Générales de Vente (CGV) de la Commune de Zoétélé.

7-2- Evaluation technique : Critères essentiels

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques de l'offre technique seront évalués lors de l'évaluation de l'offre technique :

- i) Organisation des Offres (02) sous-rubriques ;
- ii) L'expérience du personnel d'encadrement (06) sous-rubriques ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06) sous-rubriques ;
- iv) Méthodologie d'exécution des travaux-clauses techniques (08) sous-rubriques ;
- v) L'accès à une ligne de crédit de 90 000 000 Francs CFA (01)-sous-rubrique.

N.B : La non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels entraînera l'élimination du soumissionnaire.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Contrat au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Zoétélé.

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/ AONO/C-MGME/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES EN UN(01) LOT DE LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour L'exercice 2023 ;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/

AONO/C-MGME/CIPM/2023 DU

02/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES EN UN(01) LOT DE LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme

Du **27 Juin 2023** relatif à l'ouverture des offres administratives et techniques et financières ;

Vu le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et des Offres de la sous-commission d'analyse des offres ;

Vu la proposition d'attribution **N°001/D/MINMAP/COMMUNE DE MGME/CIPM/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du **27 Juin 2023**

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à L' **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/ AONO/C-MGME/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES EN UN(01) LOT DE LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE,**

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION

<p>-</p> <p>-</p> <p>TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES</p>	<p>TKB & FILS</p> <p>BP: Yaoundé</p> <p>Tel: 677 67 51 29</p>	<p>36 835 323</p>	<p>04 Mois</p>
--	--	--------------------------	-----------------------

Article 2^e. : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MENGUEME le 29 Juin 2023

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

DECISION N°03/CUK/CAB/SIGAMP/UA0/2023 DU16/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/ CUK/SG/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA POSTE, DANS LA VILLE DE KRIBI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE :

ARTICLE 1er : Le Marché, objet de l'avis d'appel d'offres susvisé est. pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué, à l'Etablissement ci-dessous

LOT	PROJET	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (CFA)	MONTANT TTC (CFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/A0NOPU/ CUK/SG/CIPM/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA POSTE, DANS LA VILLE DE KRIBI	ETS NITCHEU YOUTABAT ULYSSE Tel : 677 51 85 87/6 75 51 87 77	75 987 800	90 615 452	cinq (05) mois

ARTICLE_2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 13 Juin 2023

Le MAIRE

SABIKANDA Guy Emmanuel

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

DECISION MUNICIPALE N°016/DM/CAEII/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 016/AONO/PU/C.EBWAII/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 09 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE DANS LA LOCALITE DE NLAYOPBILIK LONGUE DE 3,5 KM, DANS LA COMMUNE D'EBOLOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1er: L'entreprise SOCIETE SOGEDICAM SARL, est attributaire de la lettre commande, de l'avis d'appel d'offres n° 016/AONO/PU/C.EBWAII/CIPM/SG/SIGAMP/2023 du 09 mai 2023 pour les travaux d'ouverture d'une piste agricole dans la localité de Nlayop-Bilik longue de 3,5 km, dans la commune d'Ebolowa II, département de la Mvila, région du sud, suivant les modalités ci-après

- Montant TTC : 24 965 584 Fcfa

- Délai 03 mois

Article 2: Le Directeur Général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Secrétariat Général pour la souscription du projet de Contrat y relatif.

EBOLOWA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

COMMUNE DE MAKENENE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N° 007/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 06 /06/2023. 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°...../AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MAKENENE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)**

LOT N°1	Attributaire	Projets	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
UNIQUE	ETS EQUATORIAL M&B Tél : 671 37 57 67	<i>Construction de 15 boutiques au marché central de Makénééné</i>	23953509	<i>Vingt trois millions neuf cent cinquante trois mille cinq cent neuf</i>	<i>Trois mois</i>

Ladite ou lesdites entreprises est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés par conséquent de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la porte 112 de l'hôtel de ville de Makénééné.

MAKENENE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000098/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 23 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS BASIQUES POUR LE RESEAU RADIO CRTV- EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, L'entreprise **MNCAMER**, BP : **5376** Yaoundé, **tél. : 696 30 35 93**, est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 007/DC/CRTV/ CIPM/2023 du 08 mai 2023 pour l'acquisition d'équipements basiques pour le réseau radio CRTV - exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 47 193 188 (quarante-sept millions cent quatre-vingt-treize mille cent quatre-vingt-huit)**.

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°009/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 23/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DANS CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **Systemes & Applications Electroniques (S.A.E.)**, BP : 1731 Douala, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

NUMEROS LOTS	MONTANTS	MONTANTS	DELAIS D'EXECUTION
	(FCFA HT)	(FCFA TTC)	
N°1	Quarante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-deux mille cent soixante-dix-sept (44 982 177)	Cinquante-trois millions six cent quarante un mille neuf cent quatorze (53 641 914)	Quatre (04) mois
N°2	Quarante-cinq millions trois cent soixante-douze mille (45 372 000)	Cinquante-quatre millions cent six mille cent dix (54 106 110)	Quatre (04) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. 233 43 63 75 / 233 43 63 76

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues, ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°77/23 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BJ. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE CERTAINS AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N° 13 & 14/AONO/MINESEC/CIPM/2023 RESPECTIVEMENT DES 24/02/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Enseignements Secondaires

Communique :

Les Etablissements ci-après ont été respectivement déclarés adjudicataires des Appels d'Offres susmentionnés, pour les Travaux de Construction dans certains Etablissements Scolaires du Ministère des Enseignements Secondaires de la manière suivante:

N°AVIS	ADJUDICATAIRES	MONTANTS FCFA TTC	REMISES en (%)	MONTANTS FCFA TTC	DELAIS (Jours)
				après remise	
13	Groupement Ets DYNAMIC EASY COMPANY-Ets SONESHKA	310 080 632	0	310 080 632	170
14	Sté DYNAMIC EASY COMPANY Sarl	310 080 632	6	291 475 795	170

Les responsables de ces entreprises sont invités à prendre attache, dès publication du présent communiqué, du Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de Contrats correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour lesdits soumissionnaires. /-

YAOUNDE le 26 Juin 2023

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°76/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/NNN. /-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE CERTAINS AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°15 & 18/AONO/MINESEC/CIPM/2023 RESPECTIVEMENT DES 1ER ET 16 /3/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Enseignements Secondaires

Communique :

Les Etablissements ci-après ont été respectivement déclarés adjudicataires des Appels d'Offres susmentionnés, pour les travaux de construction et pour des équipements des ateliers et laboratoire dans certains Etablissements scolaires du Ministère des Enseignements Secondaires de la manière suivante:

N°AVIS	LOTS	ADJUDICATAIRES	MONTANTS FCFA TTC	REMISES en (%)	MONTANTS FCFA TTC après remise	DELAIS (Jours)
15	-	Sté ANC BUILDERS Sarl, pour les travaux de construction d'un bloc pédagogique en R+1 de quatre (04) salles de classe , deux (02) salles spécialisées + Bureaux au CETIC BILINGUE DE MEWOULOU	108.656.657	0	108.656.657	160
18	-	Sté SETH Sarl, pour l'équipement du Laboratoire de Sciences au Lycée bilingue de Tombel	19.949.988	0	19.949.988	90

Les responsables de ces entreprises sont invités à prendre attache, dès publication du présent communiqué, du Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de Contrats correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour lesdits soumissionnaires. /-

YAOUNDE le 26 Juin 2023

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE MAKENENE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N° 007/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 DU 06/06/2023. 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°...../AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MAKENENE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)**

LOT N°1	Attributaire	Projets	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
UNIQUE	ETS EQUATORIAL M&B Tél : 671 37 57 67	<i>Construction de 15 boutiques au marché central de Makénééné</i>	23953509	<i>Vingt trois millions neuf cent cinquante trois mille cinq cent neuf</i>	<i>Trois mois</i>

Ladite ou lesdites entreprises est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés par conséquent de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la porte 112 de l'hôtel de ville de Makénééné.

MAKENENE le 7 Juin 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 002016/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision N° 002017/DIPL/D12/SDBMM/SM du 20 juin 2023,

le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
KIAMA S.A B.P : 15 709 YAOUNDE Tel : 697 81 25 15	98 625 712	03 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de son Marché.

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

MBAYU FELIX

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 002013/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision **N°002012/DIPL/D12/SDBMM/SM du 20 juin 2023**, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
ETS AS D'OR B.P : 7 743 YAOUNDE Tel : 699 441 600	21 000 354	03 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa Lettre Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire KIAMA est invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures.

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL

SUBJECT: PUBLICATION OF CONTRACTS. DEAR SIRs, KINDLY CAUSE THE FOLLOWING TO BE READ OVER YOUR RADIO NETWORK AS OFTEN AS POSSIBLE: "THE PRESIDENT OF THE SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL (PROJECT OWNER), INFORMS THE PUBLIC IN GENERAL AND CONTRACTORS CONCERNED IN PARTICULAR THAT THE UNDERMENTIONED CONTRACTS FUNDED BY THE 2023 BUDGET OF THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY, HAVE BEEN AWARDED TO THE CONTRACTORS HEREAFTER MENTIONED:

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

S/N	CONTRACT	COMPANY	AMOUNT FCFA (ATI)	EXECUTION TIME
1,	NO 004/ONIT/ SWR/SWRA/ITB/BUEA/2023... OF 24/03/2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF 25 SOLAR STREET LIGHTS IN TOMBEL TOWN, KUPE MUANENGUBA DIVISION.	SNG TECHNOLOGIES PMB 13426 YAOUNDE TEL 675 965 893	42 000 000	3 MONTHS
2,	N°002/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA/2 023 OF 24/03/2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF 13 SOLAR STREET LIGHTS IN EYUMODJOCK TOWN, MANYU DIVISION	GREENLIGHT GROCERY ENTERPRISE PMB 496 BAMENDA TEL: 677 363 004	21,871,166	3 MONTHS

N°
 005/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA/2
 023 OF 24/03/2023
 FOR THE SUPPLY AND
 INSTALLATION OF 15 SOLAR
 STREET LIGHTS IN TINTO, IN

SAM ISCO
 ENTERPRISE
 PMB 464, BUEA
 TEL: 696 101 908

MANYU DIVISION

006/ONIT/SWR/SWRA/ITB/2023 OF

24/03/2023,

FOR

THE SUPPLY AND INSTALLATION OF
 THIRTEEN (13) STANDALONE SOLAR
 STREET LIGHTS IN NGOH ESOH-ATTAR
 VILLAGE, FONTEM SUB-DIVISION,
 LEBIALEM DIVISION

5	N°007/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA/ 2023 OF 27/03/2023	GREENLIGHT GROCERY		
	FOR	ENTERPRISE	8 496 503	3 MONTHS
	FOR THE SUPPLY AND	PMB 496		
	INSTALLATION OF FIVE (05) SOLAR	BAMENDA		
	STREET LIGHTS IN AFAP VILLAGE IN	TEL: 677 363 004		
	MANYU DIVISION			

6. N°

008/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA/2
 023 OF 27/03/2023
 FOR THE SUPPLY AND
 INSTALLATION OF 13 SOLAR
 STREET LIGHTS IN AKWAYA TOWN
 IN MANYU DIVISION

7. N°

009/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA/202
 3 OF 27/03/2023
 FOR
 THE SUPPLY AND INSTALLATION OF
 THIRTEEN (13) STANDALONE SOLAR
 STREET LIGHTS IN BECHATI VILLAGE,
 WABANE SUB-DIVISION, LEBIALEM
 DIVISION

8. N°

010/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA/2
 023 OF 27/03/2023
 FOR THE SUPPLY AND
 INSTALLATION OF 27 SOLAR
 STREET LIGHTS IN BAFIA ROAD -
 MUYUKA AND MAN-O-WAR BAY,
 FAKO DIVISION

F.E.B.S ENTERPRISE PMB 37 LIMBE TEL : 670 863 720 (LOT 1)

ETCHI GRAPHICS TEL 679 368 311

(LOT 2)



	N° 011/ONIT/SWR/SWRA/ITB/2023 OF 27/03/2023 FOR	WENDCAM. ENTERPRISE PMB 60 MENJI TEL:677 800 223	39 000 000	
	THE SUPPLY AND INSTALLATION OF			3 MONTHS
	TWENTY (20) STANDALONE SOLAR			
	STREET LIGHTS IN NKONGLE AND			
	MBELENKA, LEBIALEM DIVISION			
10	OPEN NATIONAL INVITATION TO	LOT 1	18 300 007	3 MONTHS
	TENDER N°	ETCHI GRAPHICS		
	012/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA/2	TEL 679 368 311		
	023 OF 27/03/2023	LOT2		
		BEV-K		
	FOR THE SUPPLY AND	ENTERPRISE	LOT 2	3 MONTHS
	INSTALLATION OF 24 SOLAR	TEL: 699 375 558	18 310 110	
	STREET LIGHTS IN LIMBOLA AND			
	IDENAU TOWN, FAKO DIVISION			
11	N°			
	013/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA/2			
	023 OF 27/03/2023		17 399 997	
	FOR THE SUPPLY AND	ETCHI GRAPHICS		3 MONTHS
	INSTALLATION OF 12 SOLAR	TEL 679 368 311		
	STREET LIGHTS IN BOVA, FAKO			
	DIVISION.			

Successful bidders have been given a maximum of fifteen (15) working days from the date of signature of this publication to register their contracts or jobbing orders. Beyond this deadline, the project owner shall reserve the right to conceal the award decision after this publication remains unheeded. In that case, the bid bonds shall be forfeited and the contracts awarded to the second place bidders. Unsuccessful bidders have a maximum of fifteen (15) days to withdraw their bids from the cabinet of the President of the South West Regional Executive Council (1st door on the left) before 25th May 2023. Bids will be destroyed without any grounds for complaint.

Le PRÉSIDENT

BAKOMA ELANGO Zacheus

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE DDP NOS 03 ET 04/ DDP/MINTP/CCCM-TR /CSPM-PFC/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA SÉLECTION DE CONSULTANTS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE EDÉA-KRIBI : SECTIONS CARREFOUR EDEA/KRIBI-PONT DE BIVOUBA ET PONT DE BIVOUBA-KRIBI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics invite tous les Consultants deS listeS restreinteS relativeS àUX DDP N°03 ET 04/DDP/MINTP/CCCM-TR /CSPM-PFC/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA SÉLECTION DE CONSULTANTS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE EDÉA-KRIBI : SECTIONS CARREFOUR EDEA/KRIBI-PONT DE BIVOUBA ET PONT DE BIVOUBA-KRIBI, à passer retirer dès publication du présent communiqué, l'Additif n°1 disponible à la Cellule DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT du Ministère des Travaux Publics.

Par ailleurs, la date de remise des propositions initialement prévue le 12 juillet 2023 à 10h, est reportée au 26 juillet 2023 à 10h00.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

**DECISION MUNICIPALE N°015 /DM/CAEII/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°
013/AONO/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE
VILLE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION
DU SUD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1er: L'entreprise HORIZON.COM SARL, est attributaire du Marché de l'avis d'appel d'offres n° 013/AONO/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 du 09 mai 2023 pour l'équipement de l'hôtel de ville de la commune d'arrondissement d'Ebolowa II, département de la Mvila, région du sud, suivant les modalités ci- après :

- Montant TTC : 249 000 000 Fcfa
- Délai 30 jours

Article 2: Le Directeur Général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Secrétariat Général pour la souscription du projet de Contrat y relatif.

EBOLOWA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

COMMUNE D'EBOWA 2ÈME

DECISION MUNICIPALE N°014 /DM/CAELL/CIPM/SG/SIGAMP12023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 017/AONO/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 09 MAI 2023 POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE EBAE-MEYOS (10 KM), DANS LA COMMUNE D'EBOWA II, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1er: L'entreprise SOCIETE SOGEDICAM SARL, est attributaire de la lettre commande, de l'avis d'appel d'offres n° 017/AONO/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 du 09 mai 2023 pour la réhabilitation de la route en terre Ebae-Meyos (10 km), dans la Commune d'Ebolowa II, département de la Mvila, région du sud, suivant les modalités ci-après :

- Montant TTC : 26 975 006 Fcfa
- Délai 03 mois

EBOWA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

TRADEX S.A

DECISION N°008/DG/TRADEX/CIPM/23 DU 23/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023, RELATIF À L'ACQUISITION DES UNIFORMES PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DE STATIONS-SERVICE POUR LE COMPTE DE TRADEX S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 04 mai 2023, relatif à l'acquisition des uniformes professionnels du personnel de stations-service pour le compte de TRADEX S.A. ;

Considérant le Procès-Verbal N°052/CIPM-TRADEX/2023 du 19 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 04 mai 2023, pour le montant ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
COCIC SARL BP : 5 321 Douala	Trente-quatre millions quatre cent huit mille (34 408 000)	Quarante un millions trente un mille cinq cent quarante (41 031 540)	Quatre-vingt-dix (90) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N°002011/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°06/L/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 05 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE LA VITRERIE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES - PHASE 1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire n°01/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°06/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Vu la décision N°0530/DIPL/D12/SDBMM/SM du 31 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINREX ;
Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°12/AONO/MINREX/CIPM/2023 du 05 mai 2023,

DECIDE

Article 1^{er} : La société ci-après est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation du lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	achat et installation de la vitrerie au Ministère des Relations Extérieures - phase 1	ETS GUY BATIMENT & DECOR Tel : 696 215 364	29 893 053	02 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

COMMUNE DE YAOUNDE I

PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence DE Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0021742 de la session N° 062 et N° 00021743 de la session N° 063;
Et conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article1 : Les lettres commandes objet de l'Appel d'Offres National N°12/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2023 DU 13/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS TRONCON BATA NLONGKAK/CARREFOUR MARCHE NKOL-ETON- LOT 1 ET TRONCON ECHANGEUR OLEMBE/GARE ROUTIERE OLEMBE-LOT2 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} , en procédure d'urgence sont attribuées à la Société DRUMUL SPRE LOSIF ENTREPRISE Sarl, TEL : 656487070, représenté par Monsieur Elvis ACHU, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 29 999 842 FCFA pour le lot1 et 29 999 961 FCFA pour le lot2.

Délai d'exécution des travaux: 2 (deux) mois.

Article 2: La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE D'EBOWA 2ÈME

DECISION MUNICIPALE N°19/DM/CAELL/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA II.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1 er: L'entreprise CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC), est attributaire de la lettre commande, de l'avis de consultation n° 003/AC/PU/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 du 09 mai 2023 pour l'acquisition d'un Pick up 4x4 double cabine pour le compte de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, suivant les modalités ci-après :

Montant TTC 31 800 000 Fcfa

Délai 01 mois

Article 2: Le Directeur Général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Secrétariat Général pour la souscription du projet de Contrat y relatif.

EBOLOWA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°010/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 23/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 11 MAI 2023, RELATIF À L'ACQUISITION DES UNIFORMES PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DE STATIONS-SERVICE POUR LE COMPTE DE TRADEX S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **COCIC SARL BP : 5 321 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
Trente-quatre millions quatre cent huit mille (34 408 000)	Quarante un millions trente un mille cinq cent quarante (41 031 540)	Quatre-vingt-dix (90) jours

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. 233 43 63 75 / 233 43 63 76

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues, ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N° 001203/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 23 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 009/DC/ CRTV/CIPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION RADIO (PROCESSEURS D'ANTENNES ET ENREGISTREURS NUMERIQUES) A LA CRTV- EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics ;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu. La lettre N°000065/CRTV/CIPM du 21 juin 2023 portant proposition d'attribution de la Demande de Cotation 009/DC/CRTV/CIPM/2023 du 08 mai 2023 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **TECHNOCOM CAMEROUN**, Yaoundé, tél. : **672 88 57 55**, est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 009/DC/CRTV/ CIPM/2023 du 08 mai 2023 pour l'acquisition d'équipements de production radio (processeurs d'antennes et enregistreurs numériques)exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 39 418 088 (trente-neuf millions quatre cent dix-huit mille quatre-vingt-huit)**.

Article 2 :

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE DSCHANG

DECISION D'ATTRIBUTION N°003/D/AC/CD/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION CONCERNANT LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CDS/SG/CIPM/2023 DU 31/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DSCHANG « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Dschang
(Autorité Contractante)**

DECIDE :

Article 1er La Lettre Commande objet de l'Avis de Consultation sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :
Attributaire: ETS ECAMBACG & TP BP: 63 DSCHANG TÉL. : 696 681174

Montant (TTC): 20 000 000 FCFA

Délai: 02 Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DSCHANG le 23 Juin 2023

Le MAIRE

KEMLEU TCHABGOU *Jacquis*

COMMUNE DE BABADJOU

DECISION MUNICIPALE N°09 /23/DM/ CBBJ/SG /SMP.PORTANT ATTRIBUTION ET DE LA LETTRE COMMANDE OBJET ALA DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/C-BBJ/CIPM/2023 DU 10/05/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL (DU CMA DE BABADJOU LOT1 ET CSI DE BAMEDJINGHA LOT 2)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le MAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU, MAITRE D'OUVRAGE

DECIDE

Article 1er: La Lettre Commande objet A LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/C-BBJ/CIPM/2023 DU 10/05/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL (DU CMA DE BABADJOU LOT 1 ET CSI DE BAMEDJINGHA LOT 2) est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée a GROUPE UFA SARL pour le Montant TTC de:

14 000 000 (quatorze million) Francs CFA pour le lot 1 et 6 000 000(six million) pour le lot 2.

Délai d'exécution : 02 mois.

Article 2 : La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /

BABADJOU le 12 Juin 2023

Le MAIRE

TSANGUE Gisèle

PRÉFECTURE DU MOUNGO

ADDITIF N°01 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MOUNGO PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESUUS VISÉ QUE LA DATE D'OUVREMENT DES PLIS EST MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIT:

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Préfecture du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, au plus tard le 27/06/2023 à 12 HEURES (heure limite) et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 du 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. (A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Préfecture du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, au plus tard le 04/07/2023 à 12 HEURES (heure limite) et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 du 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. (A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27/06/2023 à 13 HEURES et se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo à la préfecture à Nkongsamba. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04/07/2023 à 13 HEURES et se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo à la préfecture à Nkongsamba. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

NKONGSAMBA le 29 Juin 2023

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

COMMUNE DE DOUALA VI

ADDITIF N°1 A L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAD6/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 6ÈME (MAITRE D'OUVRAGE) PORTE À LA CONNAISSANCE DES PRESTATAIRES DÉSIRANT SOUMISSIIONNER POUR LEDIT DOSSIER D'APPEL D'OFFRE QUE LES QUANTITÉS INITIALEMENT PRÉVUES DANS LE DEVIS DOSSIER D'APPEL D'OFFRE SUSCITÉ ONT ÉTÉ MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ... N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><u>NB: TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES AUX</u></p> <p>DEVIS DU PROJET DE CONSTRUCTION DU MUR DE QUAI FINANCE PAR LE MINTP</p> <p>(FONDS ROUTIER EXECUTABLE EN 2023)</p> <p>TRANCHE FERME</p>

DOUALA le 30 Juin 2023

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE MAKENENE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-MAK/CIPM/2023 DU POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN (EN 3 PHASES) AUX PRODUITS BIO STABILISANTS ("TOP SEAL") DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : CARREFOUR NYOKON-KINDING-NDJABI-CARREFOUR BAMBOU-MAKENENE MBAN BABITCHOU DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE (15,00 KM)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien (En 3 Phases) Aux Produits Bio Stabilisants ("TOP SEAL") DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR NYOKON-KINDING-NDJABI-CARREFOUR BAMBOU-MAKENENE MBAN BABITCHOU DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE (15,00 KM).

2. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine Travaux Publics et disposant un personnel doté d'une solide expérience technique pour la conduite des travaux à exécuter, notamment en matière du Génie-Civil et Rural et justifiant d'une capacité financière pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

3. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Ligne Fonds Routier Programme pluriannuel 2023 et suivants ainsi qu'il suit :

TOTAL	Programmation 2023 (tranche ferme)	Programmation 2024 (tranche conditionnelle 1)	Programmation 2025 (tranche conditionnelle 2)
180 000 000 (cent quatre-vingt millions)	60 000 000 (Soixante millions)	60 000 000 (Soixante millions)	60 000 000 (Soixante millions)

4. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Makénéne, Service de la passation des Marchés.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage (Secrétariat de la CIPM de la Commune de MAKENENE) sur présentation d'une quittance de versement au **Trésor Public** d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Cent Cinquante Mille (150 000) Francs CFA** Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposé contre récépissé dans les Services du Maître d'Ouvrage (Secrétariat de la CIPM de la Commune de Makénéne) au plus tard **le 27/07/2023 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/CIPM/SMP/C- MAKENENE-2023 DU POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN (EN 3 PHASES) AUX PRODUITS BIO STABILISANTS ("TOP SEAL") DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR NYOKON-KINDING-NDJABI-CARREFOUR BAMBOU-MAKENENE MBAN BABITCHOU DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE (15,00 KM)**

Financement : **BIP-MINTP (Ligne Fonds Routier programme pluriannuel 2023 et suivants)**

« **A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT** ».

7. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires pour chaque phase. Ce délai cours à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de démarrer les travaux à laquelle le lancement des activités devra être le préalable.

8. Cautionnement Provisoire

L'offre devra être accompagnée d'une caution de soumission établie, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égale à **Trois Millions Six Cent Mille (3 600 000) Francs CFA.**

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, la caution de soumission sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et heure limite de dépôt des offres ou celle ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques ne seront pas recevables.

10. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **27/ 07/2023** à 13heures dans la salle des actes de la commune de Makénéne ou dans une salle apprêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO..

11. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

- a) Dossier Administratif incomplet ou non conforme ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Dossier technique incomplet ;
- d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100);
- f) Non possession d'un laboratoire géotechnique équipé du matériel minimum suivant :
 - Un densitomètre à membrane avec tous ses accessoires ;
 - Une balance avec jeu de poids ;
 - Un moule PROCTOR ;
 - Une massette ;
 - Une spatule ;
 - Le matériel nécessaire pour l'essai CBR ;
 - L'appareil de Cassagrande;
 - Un jeu de tamis pour l'essai de granulométrie ;

NB : La présentation d'un contrat de sous-traitance avec un laboratoire géotechnique agréée justifiera la possession d'un laboratoire propre au soumissionnaire.

- g) Non possession d'un atelier en propriété justifié comprenant :

- Une (01) niveleuse ;
- Un (01) compacteur à jante lisse ;
- Un (01) compacteur à pneus ;
- Une (01) citernes à eau ;
- Un (01) véhicule de liaison 4x4 ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le Personnel d'encadrement de l'entreprise sur 35 points ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 14 points ;
- c) Les Références de l'entreprise sur 30 points ;
- d) L'Organisation, le planning et la compréhension du projet sur 21 points.

12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme au dossier d'appel d'offres et évaluée la moins-disante.

Les soumissionnaires pourront répondre pour un ou plusieurs lots. Toutefois, Un soumissionnaire peut être attributaire d'au plus un lot.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Commune de Makénééné.

Pour tout acte de corruption bien appeler le numéro 1517 de la CONAC

-

YAOUNDE le 16 Juin 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES EDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS BAGAGES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture des éditeurs de cartes d'accès à bord et talons bagages à la société Aéroports Du Cameroun S.A.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur la fourniture de :

Lot 1 : Cinq (05) éditeurs de cartes d'accès à bord à l'Aéroport International de Douala ;

- **Lot 2** : Sept (07) éditeurs de talons bagages à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen ;
- **Lot 3** : Un (01) lot de pièces détachées à la Direction Générale.

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures inclus à la pièce N° 5 dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des prestations à l'issue des études préalables sont :

Lot 1 : Quinze millions (15 000 000) F CFA TTC ;

Lot 2 : Vingt millions (20 000 000) F CFA TTC ;

Lot 3 : Cinq millions sept cent cinquante mille (5 750 000) F CFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en trois (03) lots indissociables.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, spécialisées dans la fourniture de matériels de traitement des passagers en escale et justifiant d'une expérience avérée dans le domaine aéroportuaire.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2023, Lignes :

- 24420032 pour le lot 1 ;
- 24420001 pour le lot 2 ;
- 62434000 pour le lot 3.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. : **222 23 36 02**, postes **359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02** , **postes 359/335** , dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonajo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **31/07/2023 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES EDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS BAGAGES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les fournitures soient livrées dans un délai de quatre **(04) mois**. Toutefois un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère en Charge des Finances, d'un montant de : **Huit cent quinze mille (815 000) Francs CFA**. Le Cautionnement provisoire devra être valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** , à compter de la date de remise des offres. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **31/07/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Absence de l'agrément du fabricant ou du fournisseur des éditeurs ;
- f) Un nombre de OUI inférieur à neuf sur douze (9/12) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- i) Non-conformité d'au moins une spécification technique des équipements proposés avec le descriptif des fournitures.

Critères essentiels

- 1) Références en prestations similaires :..... **oui/non ;**
- 2) Disponibilité de la documentation technique des fournitures proposées :..... **oui/non ;**
- 3) Service après-vente :..... **oui/non ;**
- 4) Délai de livraison :..... **oui/non ;**
- 5) Certificat d'origine des éditeurs :..... **oui/non ;**
- 6) Capacité financière :..... **oui/non ;**
- 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché :..... **oui/non ;**
- 8) Présentation générale de l'offre :..... **oui/non.**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée **de soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Département des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, postes 228.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com